

2024

Le P'tit Vezinais

MAGAZINE MUNICIPAL D'INFORMATIONS

Suivez-nous !
Commune de Vezins
www.mairie-de-vezins.com



crédit photo : Api / Mes super supérettes - Photo non contractuelle



Maison de santé p.14



Age&Vie p.31



Visite du château de Vezins p.33

Vezins!



Entreprise de propreté

PRESTATIONS DE NETTOYAGE
VERANDAS **VITRES**
COLLECTIVITÉS **TOITURE**
RAMONAGE **FIN DE CHANTIER**
SYNDIC FAÇADE
REMISE EN ÉTAT - RÉPURGATION



La Croix aux Bœufs
Saint-Georges-des-Gardes
49120 CHEMILLÉ-EN-ANJOU
actionnet49120@orange.fr
02 41 29 23 50



Rejoindre une banque
qui appartient à ses clients-sociétaires,
ça change tout.

Crédit Mutuel
Place de l'Abbé Thuillier - Trémentines
39441@creditmutuel.fr
02 41 21 49 49



Crédit Mutuel Trémentines - RCS 786219790 - Place de l'Abbé Thuillier - 49340 Trémentines.
N° ORIAS : 07 003 758. Crédit photo : Getty Images.

Vous souhaitez vendre un bien immobilier ?

Bénéficiez d'une ESTIMATION GRATUITE
AU JUSTE PRIX DE VOTRE BIEN !

CHOISISSEZ LA QUALITÉ D'UN RÉSEAU LEADER :
6 000 conseillers + de 40 000 biens

Proche de vous, je suis là pour
vous conseiller et vous
accompagner, je vous offre :

- Une estimation personnalisée à votre domicile
- Une réelle expertise sur les prix de votre quartier



Eric Macé

Conseiller indépendant en immobilier
Vezins

06 75 84 12 21
eric.mace@safiti.fr

SAFTI recrute, contactez-moi !

Confiez-nous votre projet
en toute sérénité !



Agent commercial - RSAC ANGERS - n°520 410 275 00017



**Pompes
Funèbres
Blouin - Jégo**

ORGANISATION D'OBSÈQUES
CONTRATS OBSÈQUES
EXPOSITION DE MONUMENTS
CHAMBRE FUNÉRAIRE

6, rue Vallée
49310 VIHIERES
Tél. : 02 41 70 81 96
pfblouinjegolyseurs@orange.fr



Vente à distance

Duvert tous les jours
sauf le dimanche après-midi

Sarl BLOUIN-JÉGO
6, rue Vallée - Vihiers
49310 LYS-HAUT-LAYON
Tél. : 02 41 75 90 07



Chères Vezinaises, chers Vezinais,

L'année 2023 a été riche en animations, avec notamment la matinée citoyenne, la fête de la musique, la guinguette de la rentrée organisée par l'association de parents d'élèves de l'école Saint Joseph, le banquet de l'amitié, le premier marché de Noël, le bar à huîtres du comité des fêtes, ainsi que de nombreuses autres manifestations qui ont rencontré un réel succès !

Cette année 2023 et le début de 2024 ont été marqués par de nombreuses réalisations et projets pour notre commune. L'inauguration de la première **Maison partagée Ages & Vie** en novembre à Veziens a été une source de grande fierté. Dès le départ, la municipalité a été séduite par ce dispositif unique favorisant le bien-vieillir dans un environnement humain. Cette initiative permet de briser parfois l'isolement et assure aux résidents le maintien d'une vie autonome dans un cadre sécurisé.

Un autre événement marquant est l'ouverture de la **supérette API** dans notre commune. API est un concept novateur de supérettes en libre-service, ouvertes 7 jours sur 7, 24 heures sur 24, proposant 700 produits du quotidien à des prix de supermarché. Celle de Veziens est la première à voir le jour dans le Maine-et-Loire !

Comme vous le savez, l'un des projets phares de ce mandat est l'ouverture d'une **maison de santé**. Les travaux de réhabilitation et d'agrandissement de

l'ancienne Gendarmerie sont en cours et respectent le planning. Nous espérons que les travaux seront achevés d'ici la fin de l'année.

Dans cet éditorial, je tiens à exprimer ma gratitude envers nos annonceurs, qui assurent l'auto-financement du magazine municipal, nos associations qui dynamisent notre commune, et nos précieux bénévoles qui rendent de nombreux services à nos habitants et à la mairie. Merci à tous pour votre contribution essentielle.

L'engagement de mon équipe municipale ainsi que le mien est de servir l'intérêt général. Nous nous efforçons de garantir à nos habitants une qualité de vie, des services et des animations qui font de Veziens une commune dynamique, regorgeant de projets innovants. De plus, cette année à Paris, notre commune a été récompensée pour sa communication en remportant le prix de **l'Hashtag d'Or** (dans la catégorie du réseau social X, anciennement Twitter), ce qui la place en première position parmi les communes de moins de 2 000 habitants en France. Cela démontre que Veziens se démarque au sein des 26 communes de Cholet Agglomération, et même au-delà de notre département !

Habitants de Veziens, je vous souhaite un très bel été.

Cédric VAN VOOREN

Maire de Veziens

Vice-Président de Cholet Agglomération
en charge de la Gestion des déchets

Vice-Président de l'Agence pour la Promotion du Choletais

Président du Syndicat Mixte Valor3E

Président Directeur Général de la SPL UNITRI

Sommaire

> VIE MUNICIPALE	3
> PÉRISCOLAIRE	36
> ÉCOLES	38
> ASSOCIATIONS	41
> INTERCOMMUNALITÉ	54
> INFOS PRATIQUES	58

Mairie de Veziens

Place Flandres Dunkerque - 49340 VEZINS

02 41 49 02 60

mairie@mairie-de-vezins.com

www.mairie-de-vezins.com

Horaires d'accueil du public Mairie et

Agence Postale Communale

Lundi - Mercredi - Vendredi : 9h00-12h00/14h00-18h30

Mardi - Jeudi - Samedi : Fermé

Le P'tit Vezinais est un journal gratuit d'informations. | Magazine tiré

à 900 exemplaires sur papier certifié PEFC - ISSN 2969-8405

Directeur de publication : Cédric VAN VOOREN

Rédaction : Mairie de Veziens - Pierre HERBRETEAU

Crédit photos : Mairie de Veziens - Pierre HERBRETEAU - Associations

Conception et impression : ICI, Cholet



L'équipe municipale

En début de mandat, les membres du Conseil municipal sont répartis dans les différentes commissions selon les souhaits qu'ils émettent et leurs centres d'intérêts. L'ensemble des élus fait partie de la Commission Finances (vote les budgets, les différents tarifs...).

LE MAIRE



Cédric VAN VOOREN

Vice-Président de Cholet Agglomération, en charge de la Gestion des Déchets
Vice-Président de l'Agence pour la Promotion du Choletais
Président du Syndicat Valor3E
Président Directeur Général de la SPL UNITRI

LES ADJOINTS



Claude POISSONNEAU

1^{er} adjoint
Patrimoine



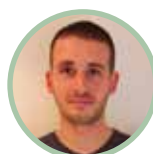
Jean René BARILLÈRE

2^e adjoint
Urbanisme / Voirie



Linda DEROUINEAU

3^e adjointe
Solidarité et
Vie Associative



Mathieu FARDEAU

4^e adjoint
Éducation



Blandine BINET

5^e adjointe
Subventions,
Perspective et
Développement

LES CONSEILLERS MUNICIPAUX DÉLÉGUÉS



Liliane TIJOU

Conseillère
municipale déléguée
Vie associative et
marché communal



Marylène COTTENCEAU

Conseillère
municipale déléguée
Solidarité et
Éducation



Frédéric ROBERT

Conseiller
municipal délégué -
Urbanisme / Voirie et
Patrimoine

LES CONSEILLERS MUNICIPAUX



Magali ROTURIER

Commissions :
Subventions,
Perspective,
Développement
et Éducation



Bernard CESBRON

Commissions :
Patrimoine et
Urbanisme / Voirie



Stève KOCHAN

Commission :
Patrimoine



Anne MALINGE

Commission :
Éducation



Luciane HELBECQUE

Commission :
Éducation



Ange SABATINI

Commission :
Urbanisme / Voirie



Joseph CRESTIN

Commission :
Solidarité et
Vie Associative



Véronique BARRÉ

Commission :
Solidarité et
Vie Associative

Les séances du Conseil municipal

Le Conseil Municipal se réunit une fois par mois (obligation légale une fois par trimestre).

Ces séances sont ouvertes au public, qui peut y assister en tant que spectateur. Cependant, aucune prise de parole ou manifestation de la part du public n'est autorisée, conformément aux dispositions réglementaires. Ce sont les élus, en leur qualité de représentants des citoyens, qui présentent les dossiers étudiés dans les commissions, participent aux débats et votent les délibérations.

Les séances se déroulent dans la salle du Conseil municipal située à la Mairie.

Les comptes-rendus des séances sont accessibles sur le site internet de la commune, rubrique « Vie Municipale & Intercommunalité ».



Calendrier pour 2024

Mercredi 12 juin à 18h30

Mercredi 3 juillet à 18h30

Mercredi 4 septembre à 18h30

Mercredi 2 octobre à 18h30

Mercredi 6 novembre à 18h30

Mercredi 11 décembre à 18h30

Comme le prévoit la loi, ils sont également affichés dans les panneaux extérieurs de la mairie dans un délai de huit jours suivant la réunion.

BOUCHET
VEZINS

TRAVAUX
PUBLICS & PARTICULIERS

Terrassements | Assainissements
Goudronnage | Enrobés
Voiries & Réseaux Divers | Livraisons : matériaux

10 Ancienne Route de Trémentines | 49340 VEZINS
Tél. : 02 41 64 40 14
contact@bouchet-vezins.com | www.bouchet-vezins.fr

Le Clos de l'Abbaye

Le Clos de l'Abbaye

Vigneron Récoltant

10 bis route de Montreuil
49260 LE PUY NOTRE DAME

☎ **02 41 52 26 71**
☎ **07 88 03 12 64**
✉ **domaineaupy@gmail.com**

Finances

En 2024, la commune de VEZINS compte un Budget Principal, et deux budgets annexes, répartis comme suit :

- Le budget annexe du Lotissement Le Château
- Le budget annexe Gendarmerie

Les budgets annexes, distincts du budget principal proprement dit, mais votés par l'assemblée délibérante, doivent être établis pour certains services locaux

spécialisés (eau, assainissement, etc). Ces budgets permettent d'établir le coût réel d'un service et déterminer avec précision le prix à payer par ses seuls utilisateurs pour équilibrer les comptes.

La commune de VEZINS compte également un budget autonome :

- Le CCAS de VEZINS (Centre Communal d'Action Sociale)

Budget Principal - 2024

Suite à la décision modificative budgétaire n°1 voté le 10 avril 2024 pour ajustement et reprise des résultats de l'exercice précédent et suite à l'adoption du Compte financier unique 2023, le budget s'équilibre à 1 489 882.00 € en fonctionnement et 1 750 540.00 € en investissement.

Le budget primitif retrace l'ensemble des dépenses et des recettes autorisées pour l'année 2024. Il respecte les principes budgétaires ; annualité, universalité, unité, équilibre et antériorité. Le budget primitif constitue le premier acte obligatoire du cycle budgétaire de la collectivité. Par cet acte, le Maire, ordonnateur, est autorisé à effectuer les opérations de recettes et de dépenses inscrites au budget pour la période qui s'étend du 1er janvier au 31 décembre de l'année civile.



**Delphine & Richard
BIRAUD**

vous accueillent du
Lundi au samedi.

07.86.02.97.45
rb@ocoeurdelimmo.fr

**CONSEIL ET ESTIMATION OFFERTE
VENTE, ACHAT, LOCATION,
GESTION LOCATIVE
DIAGNOSTICS OFFERTS***

*voir condition

2, Rue des Ecureuils NUAILLE
Et 46, Boulevard de la Victoire CHOLET
www.ocoeurdelimmo.fr



GARAGE BOUVET.S

garage-bouvet@orange.fr **02 41 49 96 37**

21 rue de cheneveau 49340 VEZINS

 **ENTRETIEN ET
RÉPARATION
MULTIMARQUES**

 **DIAGNOSTIC
ÉLECTRONIQUE**

 **PIÈCES D'ORIGINE***

 **GARANTIE
CONSTRUCTEUR
PRÉSERVÉE**

 **CARROSSEIRE
PEINTURE**

* Pièces de qualité équivalente à l'origine, rénovées,
de réemploi et adaptables, également disponibles .

Le budget 2024 a été voté le 13 décembre 2023 par le conseil municipal.

D'un point de vue comptable, le budget se présente en deux parties, une section de fonctionnement et une section d'investissement. Chacune de ses sections doit être présentée en équilibre, **les recettes égalant les dépenses**.

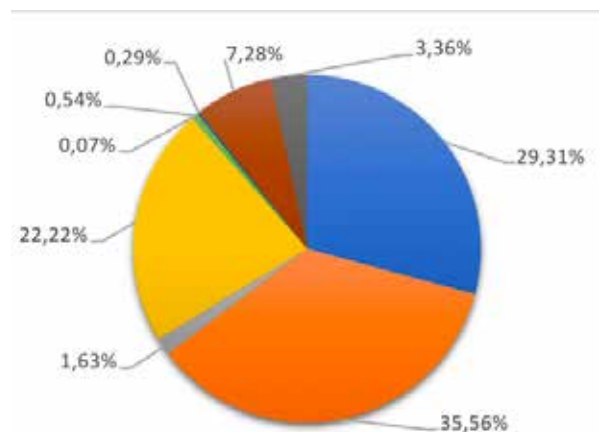
Les sections de fonctionnement et d'investissement structurent le budget de notre collectivité. D'un côté, la gestion des affaires courantes (ou section de fonctionnement) ; de l'autre, la section d'investissement qui a vocation à préparer l'avenir.

La section de fonctionnement :

Le budget de fonctionnement permet à notre collectivité d'assurer le quotidien.

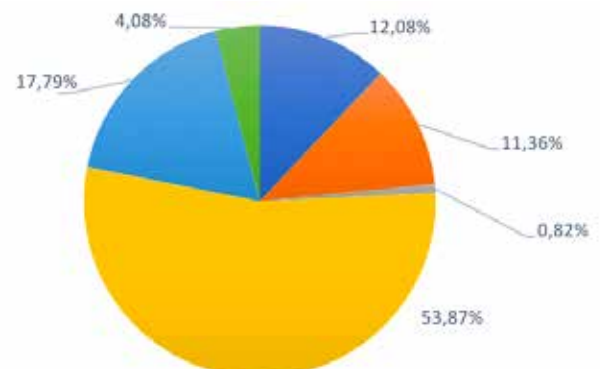
La section de fonctionnement regroupe l'ensemble des dépenses et des recettes nécessaires au fonctionnement courant et récurrent des services communaux.

Dépenses de fonctionnement	1 489 882.00 €
● Charges de gestion générale	436 760 €
● Charges du personnel	529 825 €
● Autres charges de gestion courante (subventions associations, OGEC, indemnités élus...)	331 047.00 €
● Charges financières	24 250.00 €
● Charges spécifiques	1 000.00 €
● Atténuation de produits	8 000.00 €
● Dotations en provision	500.00
● Virement à la section d'investissement	108 500.00 €
● Amortissement	50 000.00 €



Les dépenses de fonctionnement sont constituées par les salaires du personnel municipal et les charges sociales, l'entretien et la consommation des bâtiments communaux, les achats de matières premières et de fournitures, les prestations de services effectuées (cantine, accueil de loisirs, accueil périscolaire, ...), les subventions versées aux associations et les intérêts des emprunts à payer.

Recettes de fonctionnement	1 489 882.00 €
● Report 2023 (excédent de fonctionnement)	180 002.07 €
● Produits des services	169 280.00 €
● Remboursement sur rémunérations de personnel	12 249.93 €
● Impôts et taxes	802 595.00 €
● Dotations et subventions	265 050.00 €
● Autres produits de gestion courante	60 705.00 €



Les recettes de fonctionnement correspondent aux sommes encaissées au titre des prestations fournies à la population (cantine, garderie, locations de salles, ...), aux impôts locaux, aux dotations versées par l'Etat, à diverses subventions, ainsi qu'aux revenus des immeubles communaux (loyers).

Au final, l'écart entre le volume total des recettes de fonctionnement et celui des dépenses de fonctionnement constitue l'autofinancement, c'est-à-dire la capacité de la commune à financer elle-même ses projets d'investissement sans recourir nécessairement à un emprunt nouveau.

La section d'investissement

Le budget d'investissement prépare l'avenir. Contrairement à la section de fonctionnement qui implique des notions de récurrence et de quotidienneté, la section d'investissement est liée aux projets de la commune à moyen et long terme. Elle concerne des actions, dépenses ou recettes, à caractère exceptionnel. L'investissement a trait à tout ce qui contribue à accroître le patrimoine de la commune.

Le budget d'investissement regroupe :

> **En dépenses** : toutes les dépenses faisant varier durablement la valeur ou la consistance du patrimoine de la collectivité, ainsi que le remboursement du capital des emprunts. Il s'agit notamment des acquisitions de mobilier, de matériel informatique, de véhicules, de biens immobiliers, d'études et de travaux soit sur des structures déjà existantes, soit sur des structures en cours de création.

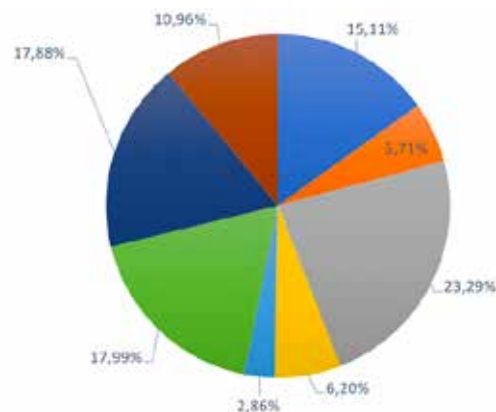
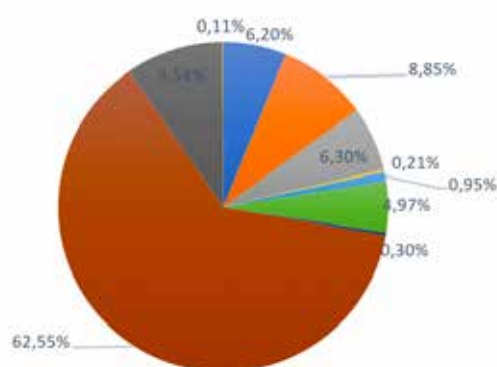
> **En recettes** : deux types de recettes coexistent ; les recettes dites patrimoniales et les subventions d'investissement perçues en lien avec les projets d'investissement retenus.

Dépenses d'Investissement 1 750 540.00€

● Remboursements emprunts (compris court terme)	108 500.00 €
● Travaux sur bâtiments	154 965.00 €
● Voirie	110 435.00 €
● Cimetière	3 660.00 €
● Acquisition de matériel	16 660.00 €
● Aménagement de la coulée des douves	5 350.00 €
● Réhabilitation de l'ancienne gendarmerie	1 095 000.00 €
● Vidéosurveillance	86 970.00 €
● Désimperméabilisation et végétalisation de la cour de l'école publique de l'Evre	167 000.00 €
● Divers (opérations d'ordre)	2 000.00 €

Recettes d'Investissement 1 750 540.00€

● Report 2021	264 603.49 €
● Taxe locale d'équipement et Fonds de compensation pour la taxe sur la valeur ajoutée	100 000 €
● Subventions	407 790.00 €
● Virement de la section de fonctionnement	108 500.00 €
● Amortissement	50 000.00 €
● Emprunts	315 000.00 €
● Produits des ventes	313 000.00 €
● Excédent de fonctionnement capitalisé	191 646.51 €



FOCUS SUR.....

I/ La Fiscalité :

Le vote des taux d'imposition 2024 a eu lieu le 10 avril 2024.

Le vote des taux de fiscalité directe locale doit être effectif pour chaque année, même en cas de maintien des taux de l'année précédente. Il doit être effectué avant le 15 avril de l'année (30 avril les années d'élections)

1) Le taux de la taxe d'habitation a été gelé entre 2020 et 2022 à hauteur de celui de 2019.

2) Pour 2024, le Conseil municipal a décidé de maintenir à l'identique les taux votés en 2023.

VEZINS :

Taxe habitation : 14.46 %

Taxe foncière sur le bâti : 44.48 %

Taxe foncière sur le non bâti : 44.48 %

Le produit attendu de la fiscalité locale pour 2024 s'élève à **758 100 €**.

II/ Les dotations de l'Etat :

La dotation globale de fonctionnement (DGF) constitue, avec ses différentes composantes, la principale dotation

de l'Etat aux collectivités territoriales, notamment aux communes. Elle répond aujourd'hui à deux objectifs principaux :

- Assurer aux collectivités des ressources relativement stables et prévisibles d'une année sur l'autre ;

- Mettre en œuvre une péréquation verticale en apportant un soutien particulier aux collectivités confrontées à des charges importantes.

Les dotations attendues de l'Etat pour 2024 s'élèvent à **168 680 €**.

Attribution des subventions aux associations - 2023

MULTISPORTS TARIFS 2024/2025

Associations	Montant attribué
OCCE - École de l'Èvre	2 112 €
OGEC - École Saint Joseph	1 752 €
Music Cool'	350 €
Comité des Fêtes	1 500 €
Amicale des donneurs de sang	200 €
Badminton Loisir Vezins (BLV)	200 €
Gym détente	200 €
Olympique SalTourVezinsCoron (OSTVC)	800 €
Bibliothèque Marque-Pages	2 000 €
Tennis Evre Lys	200 €
UNC CNTV	250 €
Etoile Cycliste Vezins Chanteloup (ECVC)	100 €
Loisirs Pluriels	411 €

TARIFS

Concessions cimetière

15 ans - 1 m ²	30 €
15 ans - 2 m ²	60 €
15 ans - 4 m ²	120 €
15 ans - caverne	350 €
Renouvellement caverne	175 €
15 ans - colombarium une plaque non gravée incluse	790 €
Renouvellement colombarium	395 €
Gravure plaque columbarium (possibilité au demandeur de faire appel au prestataire de son choix sous condition du respect de la police utilisée au colombarium)	la lettre 15 €
Dispersion Jardin du Souvenir une plaque incluse	60 €

Quotient familial	Tarifs à l'année
Moins de 600	85 €
De 601 à 800	90 €
De 801 à 1000	95 €
De 1001 à 1250	100 €
+ de 1251	105 €

TARIFS

Locations de tables et de bancs

Quantité disponible à la Maison Commune de Loisirs :

- 13 tables en bois (3m x 80cm)
environ 12 personnes par table
- 20 bancs en bois

Le 1 ^{er} lot (1 table et 2 bancs)	10 €
---	------

Chaque lot supplémentaire	4 €
---------------------------	-----

Un lot complet une table et deux bancs.

La location est gratuite pour les associations Vezinaises.

Pour la réservation, merci de prendre contact avec le secrétariat de la Mairie au 02 41 49 02 60 ou par mail : mairie@mairie-de-vezins.com

Les tables et bancs sont à retirer à la Maison Commune de Loisirs au 14 rue du Parc, le vendredi après-midi et à restituer le lundi matin.

Le règlement se fait uniquement par chèque le jour où vous retirez les tables et bancs.

menuiserie.dixneuf@gmail.com
Jordán DIXNEUF

☎ 06 46 77 51 69
49360 LA PLAINE

Volets roulants
Menuiseries Bois-Alu-PVC
Isolation par l'extérieur
Portails & Clôtures
Portes Industrielles
Pergolas



MENUISERIE DIXNEUF
— Habitat&Industrie —

PRODUCTEUR HORTICOLE



Les Serres de la
Génrière
Plants de fleurs et légumes

Jérôme PUICHAULT

06.09.85.92.76 - lesserresdelageniere@gmail.com

Tarifs redevance d'occupation du domaine public à compter du 1er janvier 2024 :

Permis de stationnement ou dépôt

- Forfait (par demande) 16 €
- Occupation du domaine public 0.95 € par m² par jour
- Elagages, vitrines, grilloirs, distributeurs automatiques de boissons, friandises, terrasses découvertes, terrasses couvertes par système escamotable, présentation de véhicules deux roues ou matériels divers 23 € par m² par an
- Chevalets, distributeurs à journaux, oriflammes 46.50 € par unité par an
- Stationnement taxi 65 € par véhicule par an
- Autorisation de stationnement délivrée aux artisans 40 € par passage
- Mise à disposition de panneau pour une entreprise 17 € par unité

Les installations de chantier relatives à des travaux sur les réseaux concédés par la commune bénéficient d'une exonération. Les bailleurs sociaux bénéficient de la gratuité d'occupation du domaine public.

« L'autorisation d'occupation ou d'utilisation du domaine public peut être délivrée gratuitement lorsque cette occupation ou utilisation est la condition de l'exécution de travaux ou de la présence d'un ouvrage ou d'une prestation de service publique intéressant un service public qui bénéficie gratuitement à tous ou lorsque celle-ci contribue à assurer la conservation du domaine public » (L. 2125-1 du Code Général de la Propriété des Personnes Publiques)

Permission de voirie (Les surfaces seront arrondies au mètre carré supérieur)

- Conduites enterrées ou aériennes de gaz, eau, électricité appartenant à des tiers - 4.85 € le ml par an
- Conduites enterrées ou aériennes de gaz, eau, électricité appartenant à des tiers, dont la longueur est supérieure à 1 kilomètre - 0.65 € le ml par an
- Terrasses couvertes par système non escamotables et non fermées - 38 € par m² par an
- Terrasses couvertes et fermées - 85 € par m² par an
- Réserves et lieux de stockage ne donnant pas sur la voirie – 41 € par m² par an
- Rampes d'accès à bâtiments privés – 37.15 par m² par an
- Redevance d'occupation illégale : pour toute société n'ayant pas fait de déclaration préalable d'occupation de la voirie, applicable après la deuxième notification envoyée par lettre recommandée, et en supplément du tarif normal et de la majoration 50 €
- Les installations de la Poste (boîtes aux lettres, coffrets relais) bénéficient d'une exonération.
- Majoration de 50 % des tarifs par jours non autorisés après constatation par les services techniques communaux



ERIMM

Communes – Particuliers – Aménageurs

Missions d'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage

Missions de Maîtrise d'Ouvrage Déléguée

Aménagement Urbain

Montage d'opérations immobilières (terrains à bâtir, logements locatifs, ...)

Contact : 0679215436 – SAS ERIMM – 49300 CHOLET – erimm@orange.fr

SAS au capital social de 34.050,00€ - RCS ANGERS - SIRET 803 616 606 00015 – NAF 4110A



Hervé BOUSSEAU

SARL

PLUMBERIE - ELECTRICITE - CHAUFFAGE

28, rue Cheneveau - 49340 VEZINS
herve.bousseau49@orange.fr

02 41 64 43 77 - 06 08 64 09 57

Tarifs salles communales



Maison Commune de Loisirs

Salle annexe

Maison Commune de Loisirs et Salle Annexe

Tarifs applicables au 1^{er} janvier 2024, pour les différentes manifestations :

ACTIVITÉS		Salle principale	Salle annexe	Les 2 salles
Associations concours de belote, loto, jeux...	Vezins	130 €	85 €	215 €
	Extérieur	340 €	210 €	550 €
Manifestations associatives entrées payantes ou sur cartes	Vezins	330 €	180 €	510 €
	Extérieur	550 €	280 €	830 €
Particuliers et sociétés (réunions prof., repas de famille, de classe...)	Vezins	250 €	140 €	390 €
	Extérieur	300 €	200 €	500 €
Vin d'honneur	Vezins	130 €	85 €	215 €
	Extérieur	340 €	210 €	550 €
Mariage	Vezins	400 €	/	610 €
	Extérieur	645 €	/	995 €
Journée supplémentaire	Vezins et extérieur	150 €	110 €	260 €
1/2 journée supplémentaire	Vezins et extérieur	85 €	65 €	150 €
Chauffage au-delà de 4 heures		30 € par heure	25 € par heure	/
Arrhes		50 % du montant total de la location		
Cautions forfaitaire			750 €	
Cautions ménage			200 €	
Vidéoprojecteur + Sono			50 € /location	

Rappel pour les associations :

> Les associations culturelles, sportives et de loisirs (hors associations scolaires) ont le droit à une location gratuite d'une journée de la MCL (salle principale ou salle annexe), ainsi qu'un tarif réduit par an de 85 euros pour une journée de location de la MCL (salle principale ou salle annexe), que cela soit pour une manifestation payante ou non payante. Toute journée supplémentaire sera facturée au tarif en vigueur.

> Les écoles ou associations scolaires (OCCE, OGE, APEL, APEC) seront considérées comme une même entité et ont droit par an à deux locations gratuites d'une journée de la MCL (salle principale ou salle annexe), ainsi que 2 tarifs réduits de 85 euros pour une journée de location de la MCL (salle principale ou salle annexe). Toute journée supplémentaire sera facturée au tarif en vigueur.

> Les associations Vezinaises qui veulent organiser une galette des rois, bénéficieront d'une gratuité journalière sur une salle uniquement. La manifestation devra se dérouler entre le 1^{er} et le 31 janvier inclus, sous réserve de disponibilité. En dehors de ces dates, le tarif normal s'appliquera.

> Les associations Vezinaises n'organisant pas de galette des rois pourront bénéficier, dans l'année, de la gratuité pour une assemblée générale dans une des deux salles. Le prêt de la sono et du vidéoprojecteur est gratuit pour les associations Vezinaises.

Salle Saint Pierre et Maison des Associations

Pour les entreprises : Il est possible de louer la salle Saint Pierre située 13 rue Saint Pierre, et la Maison des Associations Place du Général de Gaulle afin d'y organiser des réunions



Salle Saint Pierre



Maison des associations

de travail. Le tarif pour chacune des salles est de 50 € pour une journée de location.

Commission Subventions, Perspective et Développement

Les principaux objectifs pour la recherche de subventions, la perspective et le développement de la sont les suivants :

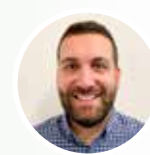
- Recherche de subventions (Blandine BINET et Antoine MALLET) : identification et recherche des différentes sources de financement disponibles auprès des organismes publics et privés, afin de soutenir les projets de la commune.



Blandine Binet
5^e Adjointe



Magali Roturier
Conseillère municipale



Antoine Mallet
Directeur Général des Services

- Élaborer les dossiers de demandes de subventions (Blandine BINET et Antoine MALLET) : une fois les sources possibles de financements identifiées, la commission se charge de préparer les dossiers de demande de subventions.

Ces recherches ont permis d'obtenir des subventions notamment pour : la maison de santé, la désimper-

méabilisation de la cour de l'école, la modernisation du mobilier de la bibliothèque, nouveau système de téléphonie et d'internet, etc.

Pour la partie décoration de Noël :

La responsabilité des décorations de Noël a été confiée à Madame Blandine BINET, adjointe au Maire, et à Madame Magali ROTURIER, conseillère municipale. Leur mission

consiste notamment à solliciter les entreprises afin de trouver des décorations modernes et économes en énergie, en tenant compte du matériel que possède déjà la commune. Elles travaillent à l'élaboration d'une stratégie pour leur installation, en coordination avec les services techniques de la municipalité.

Un grand bravo aux Vezinaises et Vezinais !

Chaque année, nos habitants enchantent chaque regard avec un spectacle visuel extraordinaire. Un immense merci à vous tous de nous faire rêver et surtout bravo pour votre travail ! Nous avons hâte d'être en décembre prochain !



Décembre - Marché de Noël

Le vendredi 22 décembre, la commune de Vezins a organisé son premier marché de Noël ! Sept exposants étaient au rendez-vous, accompagnés par l'harmonie d'un orgue de barbarie et des démonstrations de sculptures sur ballon. Les visiteurs étaient nombreux et enthousiastes !

La présence du Père Noël Vezinais Bernard Saboureau a enchanté petits et grands ! Ninon Belouard et Margaux Charruau ont eu la chance d'être tirées au sort et ont remporté de magnifiques mallettes de coloriage grâce à leurs dessins remarquables.



Commission Patrimoine



Claude Poissonneau
1^{er} Adjoint



Bernard Cesbron
Conseiller municipal



Blandine Binet
5^e Adjointe



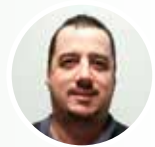
Frédéric Robert
Conseiller municipal



Joseph Crestin
Conseiller municipal



Stève Kochan
Conseiller municipal



Vincent Cottenceau
Agent technique

Présentation de la commission Patrimoine :

La commission Patrimoine a pour mission principale de veiller à la préservation et à l'entretien des biens communaux. Ses domaines d'intervention incluent notamment :

La gestion des bâtiments municipaux, assurant leur entretien et leur bonne utilisation.

La maintenance et le développement des terrains de sports extérieurs, favorisant ainsi la pratique d'activités sportives.

L'aménagement et le suivi des infrastructures de loisirs en plein air, visant à offrir des espaces de détente et de loisirs accessibles à tous.

Le contrôle régulier de la sécurité et de l'accessibilité des bâtiments publics, garantissant un environnement sûr et accueillant.

Voici les travaux programmés et les axes d'études de la commission pour 2024-2025 :

- Réhabilitation de l'ancienne Gendarmerie en maison de santé et création d'un locatif
- Modernisation de la bibliothèque Marque-Pages
- En cours : travaux de réhabilitation du locatif rue des Écoles
- Vidéo-surveillance
- Étude pour la rénovation de la Maison Commune de Loisirs (MCL)

Modernisation de la bibliothèque Marque-Pages

Entre 2023 et 2024, la bibliothèque a entrepris une importante modernisation de son mobilier, dans le but d'offrir un environnement plus fonctionnel, esthétique et accueillant pour ses visiteurs. Le renouvellement du mobilier s'est avéré essentiel pour répondre aux besoins évolutifs des usagers et pour offrir une expérience de lecture enrichie.

Désormais, les visiteurs peuvent profiter d'un espace aménagé de manière optimale, favorisant la détente, la concentration et la découverte. Les nouveaux aménagements ont été pensés pour améliorer la circulation dans la bibliothèque, offrir des zones de lecture confortables et ergonomiques.

Le coût global de cette modernisation s'est élevé à 24 486,40 €, un investissement nécessaire pour garantir la pérennité et la qualité des services offerts par la bibliothèque. Ces fonds ont permis l'achat de nouveaux rayonnages, de sièges ergonomiques, de tables de travail fonctionnelles, contribuant ainsi à la

transformation de cet espace culturel communal en un lieu moderne et dynamique.

Grâce à ces travaux, la bibliothèque offre désormais un environnement propice à la lecture, à la recherche et à la détente, permettant aux visiteurs



de profiter pleinement de l'éventail très large de livres et de ressources disponibles. De plus, les bénévoles, acteurs essentiels de la vie de la bibliothèque, peuvent désormais exercer leurs activités dans des conditions optimales, favorisant ainsi une meilleure expérience pour tous les usagers.

La modernisation du mobilier de la bibliothèque représente un investissement crucial dans la promotion de la lecture, de la culture et de l'accès à l'information au sein de notre communauté. Cet aménagement témoigne de l'engagement de la municipalité envers la valorisation du patrimoine culturel et le bien-être de ses habitants.



Décembre 2023

Rénovation de l'éclairage de la salle de sport : passage au LED

Un investissement de 16 680 € a été réalisé pour la transition vers l'éclairage LED sur l'ensemble du système d'éclairage de la salle. Cette initiative permet de réduire la consommation annuelle d'énergie de 11 508 kWh, ce qui se traduit par une diminution des émissions de CO2 de 575 kg par an. En seulement cinq ans, cette mesure permettra de réaliser des économies dépassant les 12 000 €.



Réhabilitation du locatif rue Saint Pierre Courant 2023

La commune de Vezins dispose désormais de 7 logements locatifs, après la vente des 6 maisons de l'ancienne Gendarmerie. Parmi ceux-ci, le logement situé rue Saint-Pierre, qui n'avait pas fait l'objet de travaux importants depuis 10 ans, a été entièrement rénové et réaménagé pour répondre aux normes actuelles en matière de confort et de sécurité. L'entretien régulier et la mise à jour du parc immobilier communal garantissent le maintien des biens en bon état et leur occupation constante, évitant ainsi toute vacance.

Réhabilitation de l'ancienne Gendarmerie en une maison de santé et d'un logement de fonction En cours

Les travaux ont débuté à la fin de l'année 2023. Pour rappel, ce projet vise à accueillir deux médecins, deux infirmières, et deux autres cabinets seront disponibles pour de nouveaux praticiens.

La fin de travaux est prévue pour le dernier trimestre de 2024.

980 000 € de travaux

Subvention de l'État (DETR) : 187 767,30 €

Subvention du Département : 100 000 €

Subvention Cholet Agglomération : 40 000 €

Auto-financement : 652 323,70 € (dont 160 000 de FCTVA)



Vidéoprotection



L'un des gros projets de la commune pour ce mandat est le déploiement de caméras dans la commune, dans le but d'assurer la protection des habitants, des biens et des espaces publics. La vidéoprotection représente une solution moderne et efficace pour prévenir les actes de délinquance et pour faciliter le travail des forces de l'ordre en cas de besoin.

Les caméras seront installées dans des zones stratégiques permettant ainsi une protection étendue. Elles seront utilisées pour détecter et enregistrer les comportements suspects, les infractions et les incidents, afin de faciliter l'identification des auteurs.

Ces installations contribueront à améliorer la qualité de vie et le bien-être de chacun, tout en respectant scrupuleusement les principes de protection des données personnelles et les droits individuels. Commencement prévisionnel des travaux à la fin de l'année.

En cours

Réhabilitation du locatif rue des Écoles.

Les derniers locataires ayant occupé le logement pendant 13 ans, des travaux de rafraîchissement et de modernisation sont en cours afin de le remettre sur le marché de la location. Les travaux devraient être achevés d'ici cet été.

Juin - Ouverture d'une supérette autonome API

Le concept Api est une supérette en libre-service, ouverte 7j/7, 24h/24, proposant 700 produits du quotidien à des prix supermarché. Celle de Vezins est la première à ouvrir dans le Maine-et-Loire !

Elle est idéalement située rue de Cheneveau, à quelques pas de la place du Général de Gaulle, pour répondre aux besoins d'un large public : habitants de la commune et des communes voisines, professionnels de passage, touristes et actifs aux horaires décalés. Le rayon des produits locaux sera développé dans les semaines à venir pour établir des partenariats avec de petits producteurs locaux.

Pour commencer à faire vos achats, il suffira de créer un compte via l'application API. Une fois inscrit, vous aurez accès à un QR code ou vous pourrez utiliser une carte

physique délivrée par la gestionnaire du magasin lors de votre première visite.

Il vous suffira de scanner le QR à l'entrée avec le lecteur, puis de faire vos courses et de passer à la caisse automatique. La gestionnaire du magasin sera présente tous les jours à heures fixes pour assurer le réassortiment, passer les commandes et nettoyer les locaux. En cas de problème, un interphone est disponible pour obtenir de l'aide.

Pour les personnes n'ayant pas de téléphone ou d'accès internet, il sera possible de se rendre au magasin pendant les heures de présence de la gestionnaire pour recevoir un badge d'accès.

En cours Végétalisation et désimperméabilisation de la cour de l'école de l'Évre.



Notre projet de végétalisation et désimperméabilisation de la cour d'école vise à créer un environnement plus sain, écologique et propice à l'apprentissage. Actuellement, notre cour est majoritairement recouverte de bitume, ce qui limite la biodiversité, aggrave les îlots de chaleur urbains et conduit à des problèmes de ruissellement lors des fortes pluies.

En transformant cette cour, nous souhaitons introduire des espaces verts, des jardins pédagogiques et des surfaces perméables. La végétalisation permettra d'absorber le CO₂, de fournir de l'ombre naturelle et de créer un habitat pour la faune locale, favorisant ainsi la biodiversité. De plus, les jardins pédagogiques offriront aux élèves l'opportunité d'apprendre sur les plantes, la nature et l'environnement de manière concrète et pratique.

La désimperméabilisation de la cour, en remplaçant une partie des revêtements imperméables par des surfaces perméables comme des espaces végétalisés, les graviers ou les surfaces poreuses, permettra de réduire les risques d'inondation en favorisant l'infiltration de l'eau dans le sol. Cela contribuera également à recharger les nappes phréatiques et à atténuer les effets des pluies torrentielles en limitant le ruissellement des eaux de surface.

En résumé, notre projet de végétalisation et de désimperméabilisation de la cour de l'école vise à créer un espace extérieur plus agréable, écologique et éducatif, tout en contribuant à la lutte contre le changement climatique et à la préservation de notre environnement.

Les travaux débuteront cet été et devraient se terminer en novembre avec la plantation de végétaux.

Commission Urbanisme / Voirie



Jean René Barillère
2^e Ajoint



Blandine Binet
5^e Ajointe



Frédéric Robert
Conseiller municipal



Bernard Cesbron
Conseiller municipal



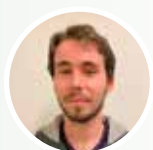
Ange Sabatini
Conseiller municipal



Antoine Mallet
Directeur Général des Services



Nadège Onillon
Agent administratif



Quentin Gouraud
Agent technique



Jérôme Saboureau
Agent technique

La Commission Urbanisme a en charge un travail d'études et de préparation sur toutes les thématiques et dossiers en lien avec les questions d'Urbanisme et d'Habitat sur lesquels elle émet un avis consultatif en lien avec les services instructeurs de

l'Agglomération du Choletais (pour certains dossiers).

La commission est notamment en charge de :

- l'agriculture et l'environnement,
- les chemins pédestres et ruraux,
- la voirie, la signalisation horizontale

- et verticale, la signalisation routière,
- le contrôle et la gestion de la voirie agglomérée et non agglomérée,
- le contrôle et suivi des autorisations d'urbanisme,
- l'éclairage public,
- les espaces verts, l'éco-pâturage...

Construire à Vezins

LOT N°4
300 M² - 25 000 € TTC

LOT N°6
463 M² - 37 500 € TTC

Photo non contractuelle.

VIABILISÉS ET LIBRES DE CONSTRUCTEURS

Sobriété énergétique

Depuis novembre 2022, les horaires de l'éclairage public ont été modifiés afin de maîtriser les dépenses d'énergie :

Du 1^{er} septembre au 30 avril : extinction de 21 h 30 à 6 h 30

Du 1^{er} mai au 31 août : coupure complète



De septembre à avril
Extinction
de l'éclairage public
de 21h30 à 6h30

Extinction totale de mai à août

Soyez prudents, ralentissez !

Trois sites d'éco-pâturage implantés à Vezins

- 1- Bassin de La Ferchauderie, chemin du Métreau
- 2 - Bassin des Chirons, square de l'An 2000
- 3 - Éco-pâturage de la Coulée des Douves (après les étangs)

Pourquoi l'éco-pâturage ?

Cette méthode écologique permet d'effectuer des travaux de débroussaillage sur des terrains parfois difficiles à entretenir, comme c'est le cas ici. En réduisant la consommation de carburant et les pollutions associées, elle permet également de limiter les déchets verts tout

en favorisant la fertilisation naturelle des sols, ce qui est bénéfique pour la faune et la flore.

Nous rappelons les règles essentielles pour le bien-être des animaux :

- > Ne pas les nourrir (ils trouvent ici ce dont ils ont besoin, et si nécessaire, leurs propriétaires leur fournissent des compléments).
- > Ne pas les toucher
- > Ne pas pénétrer dans l'enceinte où ils se trouvent.

Une adresse précise pour chacun

En mai 2023, la commune de Vezins présentait son plan d'adressage. Depuis, le dispositif a été déployé sur l'ensemble de commune, notamment par la distribution de nouveaux numéros aux administrés concernés par un changement d'adresse (exemple pour les lieux-dits). Les panneaux routiers ont également été installés.



L'adressage c'est quoi ?

Ce dispositif vise à attribuer une adresse unique à chaque propriété, afin d'améliorer son identification.

La réalisation du plan d'adressage permet de disposer d'adresses normalisées sur l'ensemble de la commune. Pour ce faire, il a été réalisé une dénomination de

l'ensemble des voies communales, publiques et privées et à la numérotation de tous les bâtis (habitations, commerces, entreprises, sites publics, etc.) quel que soit leur état d'occupation. Chaque propriété se voit alors attribuer une adresse unique.

Pourquoi réaliser un plan d'adressage ?

L'adressage facilite les missions de service public de nombreux organismes, telles que l'acheminement du courrier et des colis, l'intervention des secours, ou la mise en place du réseau fibre optique.

La mise à disposition d'une base d'adresses de qualité permet à chacun de s'orienter efficacement dans la commune, notamment grâce à la mise à jour des données GPS.

Mai - Installation d'un Locker Mondial Relay

Les Lockers Mondial Relay sont des consignes automatiques équipées de casiers de tailles variées, offrant la possibilité de déposer et retirer des colis en toute autonomie. Accessibles à toute heure, tous les jours de la semaine, ces Lockers sont une solution pratique et sécurisée pour les envois et réceptions de colis.

L'installation de ces Lockers sur notre commune présente plusieurs avantages. Tout d'abord, elle offre une alternative flexible aux horaires des bureaux de poste traditionnels, permettant de récupérer ou déposer les colis à tout moment, selon les disponibilités.

En outre, l'accessibilité 24/24 7/7 des Lockers Mondial Relay offre une solution idéale pour les personnes occupées ou travaillant à des heures atypiques, ainsi que pour les commerçants et les entreprises qui expédient ou reçoivent régulièrement des colis en dehors des heures d'ouverture habituelles.

En résumé, l'installation de Lockers Mondial Relay sur notre commune représente une modernisation des services de livraison, offrant praticité, flexibilité et accessibilité pour tous les utilisateurs, ce qui en fait un ajout précieux comme service de proximité.



Commission Éducation



Mathieu Fardeau
3^e Adjoint



Marylène Cottenceau
Conseillère municipale déléguée



Anne Malinge
Conseillère municipale



Luciane Helbecque
Conseillère municipale



Magali Roturier
Conseillère municipale



Virginie Saulais
Directrice Service Enfance

La Commission Éducation a pour mission :

La supervision des affaires scolaires, périscolaires et de l'accueil de loisirs,

La gestion du restaurant scolaire,

L'animation du Conseil des Enfants,

Une participation active à la gestion, aux relations et aux assemblées générales de toutes les associations ou structures liées à la jeunesse et/ou à l'éducation scolaire.

Jeu de piste Baludik

Cette balade vous est proposée dans le cadre du projet «Itinérances», une initiative conjointe de la Ludothèque de Cholet Agglomération et de la Commune de Vezins, qui vous invite à une découverte ludique de la commune.

À Vezins, se déroule une épreuve sportive et culturelle organisée par les enfants de la commune. Elle décernera à tous ceux qui réussiront le titre convoité de «joueur le plus rusé de l'Agglomération».

Pendant votre balade, votre mission sera d'observer les indices, de résoudre les mini-jeux et de suivre la boussole, qui sera d'une aide précieuse. Nous comptons sur vous pour remporter le titre !



Pour en apprendre davantage sur l'histoire de la commune, n'hésitez pas à consulter les encarts « le saviez-vous ? » situés à la fin de certaines étapes.

Point de départ : Parking de la Maison Commune de Loisirs, rue du Parc à Vezins.

Parcours permanent d'orientation de la Coulée des Douves

Profitez d'une balade en famille dans ce parc pour découvrir les différents parcours conçus par la commune de Vezins.

Un Parcours Permanent d'Orientation, qu'est-ce que c'est ?

Il s'agit d'une activité à la fois sportive et ludique, à mi-chemin entre le jeu de piste et la chasse au trésor, mais qui a également un caractère éducatif, car elle incite au respect de l'environnement.

En marchant ou en courant, vous pourrez partir à la recherche de vingt balises en bois numérotées en suivant des cartes d'orientation choisies selon vos envies et votre rythme. Vous sortirez alors des

sentiers battus et vous explorerez la nature sous un autre angle.

Un PPO est un parcours composé de nombreuses balises d'orientation, fixes et permanentes. Celles-ci sont disposées un peu partout dans le parc de la Coulée des Douves. Cette activité est adaptée à toutes les tranches d'âge et ne requiert pas de condition physique particulière. Ici, il n'est pas question de course et de chronomètre.

Savoir lire les cartes, voilà le secret pour réussir un parcours d'orientation ! En effet, la carte doit rester à l'horizontale et être orientée dans le bon sens au fur et à mesure de l'avancée.

Ce parcours accueille quatre thématiques :

- > Un parcours pair où les participants doivent trouver les balises paires (10)
- > Un parcours impair où les participants doivent trouver les balises impaires (10)
- > Un parcours où les participants doivent trouver toutes les balises (20)
- > Un parcours étoile où les participants doivent revenir à leur point de départ lors de chaque poinçonnage (12).

Les cartes sont téléchargeables sur notre site internet ainsi que sur l'application mobile Vezins.

Séances multisports

Lancées en 2022 par la commune de Vezins, les séances de multisports destinées aux enfants de la moyenne section au CM2 ont immédiatement rencontré un vif succès. Les 4 séances réparties les mardis et vendredis ont rassemblé 64 enfants, soit la capacité maximum.

Cette initiative offre aux enfants l'opportunité de découvrir une variété de sports, encadrés par des éducateurs sportifs diplômés qui assurent des interventions de qualité.



Kin-Ball

En juin 2023, les classes de l'école de l'Évre et Saint Joseph ont eu l'occasion de s'initier à un sport peu connu du grand public : le Kin-Ball. Mathieu Fardeau, adjoint à l'Éducation leur a fait découvrir cette pratique.

Inventé dans les années 80, ce sport venu tout droit du Québec mélange

coopération, technique et respect des autres, une activité idéale pour la cohésion d'équipe !

Le but : servir le ballon à l'une des équipes adverses de façon que cette dernière ne puisse pas le récupérer avant qu'il ne touche le sol !



Cross des écoles

Le 19 avril dernier, la première partie de la journée sportive des écoles a commencé par les enfants de maternelle qui ont évolué sur des circuits spécialement adaptés à leur âge. Trois ateliers étaient proposés, alliant souplesse, équilibre et coordination. Les petits écoliers ont tous été récompensés de leur performance avec une médaille bien



pour le traditionnel cross des écoles ! Pour cette 3e édition, les classes de la maternelle au CM2 ont participé à 6 courses différentes, adaptées à leur niveau (de 750 m à 1 400 m).

Chaque enfant s'est vu remettre une médaille en récompense de ses efforts, par Cédric Van Vooren, maire de Vezins.

Une mention spéciale aux résidents de Ages & Vie ainsi qu'à Lucie, leur maîtresse de maison, qui ont été présents aux premières loges pour encourager les enfants !

méritée !

L'après-midi, ce sont les élèves des deux écoles de Vezins qui se sont retrouvés à la Coulée des Doves



Conseil Municipal des Enfants

Juillet 2023

BOÎTES À LIVRES – LE PROJET 2023 ACHEVÉ

En juillet, deux boîtes à livres ont été inaugurées à Veziens ! Situées au Canal (rue de Cheneveau) et à la Coulée des Douves près du parc pour enfants, ces boîtes sont le fruit d'une collaboration entre la commission Éducation, les enfants du Conseil Municipal des Enfants (CME) de l'année scolaire 2023 et de Marc Boutin, habitant de la commune, ancien menuisier.

Cédric Van Vooren, Maire de Veziens, a salué le remarquable travail des enfants du CME et de Marc Boutin, qui ont imaginé puis contribué à la réalisation de ces boîtes à livres. Elles permettent de déposer, emprunter et échanger des livres lors de promenades.

La Commune de Veziens remercie Monsieur Marc Boutin pour la construction artisanale des boîtes à livres et aux bénévoles de la bibliothèque Marque-Pages pour avoir fourni les premiers livres et d'assurer le suivi.



Octobre 2023

Visite de la Préfecture et du Conseil Départemental : Une Journée Inoubliable pour les jeunes écoliers de Veziens

En octobre 2023, 47 enfants des classes de CM1 et CM2 de l'École de l'Evre et St Joseph à Veziens, accompagnés par 8 adultes, dont 3 élus, ont eu l'opportunité unique de visiter la préfecture de Maine-et-Loire à Angers, grâce à une initiative de la commission Éducation.

La journée a débuté par une cérémonie de remise d'écharpes dans leurs classes respectives, symbolisant l'importance de cette sortie. À 10h15, le groupe a été chaleureusement accueilli à l'hôtel du département de Maine-et-Loire par Monsieur Xavier Testard, Vice-président du Conseil départemental, avant de rencontrer Monsieur le Préfet de Maine-et-Loire, Philippe Chopin.

La visite de la préfecture a été une expérience mémorable, permettant aux enfants de découvrir la magnifique salle des cérémonies, la salle Erignac et même le bureau de Monsieur le Préfet - un véritable privilège. Les échanges enrichissants avec Monsieur Chopin ont clôturé cette rencontre de manière exceptionnelle.

La découverte s'est ensuite poursuivie avec la visite du bâtiment du Conseil départemental de Maine-et-Loire, où les enfants ont participé à un atelier de construction de voûtes animé par les médiatrices de la Collégiale

Saint-Martin. Ce moment a offert une plongée fascinante dans l'histoire de ce lieu emblématique. Ils ont ensuite pu participer à un atelier autour du Street art, où le groupe a pu explorer l'histoire, les messages et les techniques utilisées. Ils ont même eu l'occasion de réaliser collectivement une œuvre d'art, laissant ainsi leur empreinte dans cet espace chargé d'histoire.



Un moment de questions/réponses avec Monsieur Xavier Testard a suivi dans la Salle des Délibérations, offrant aux enfants l'opportunité de s'immerger dans le processus démocratique et de découvrir le fonctionnement d'une véritable assemblée.



Cette journée riche en échanges et en découvertes a marqué un moment fort pour les enfants de Veziens. Leur participation à cette visite exceptionnelle restera gravée dans leur mémoire, symbolisant l'engagement de la commune à offrir des opportunités éducatives uniques à ses jeunes citoyens.

Décembre 2023

SOIRÉE PYJAMA/POP CORN

Suite à l'installation du nouveau Conseil des enfants, les jeunes élus ont lancé leur première initiative en réunissant les élèves de CM1 et CM2 des deux écoles de la commune lors d'une soirée spéciale.

35 enfants ont répondu présent à la soirée pyjama/pop corn organisée dans la salle annexe. Ce fut l'occasion parfaite pour les enfants élus de se présenter, exposer leurs missions et partager les projets en cours. Ils ont également rappelé leur disponibilité à écouter les idées de tous les enfants pour les représenter lors des conseils.

Une soirée mémorable dans une ambiance chaleureuse où les costumes de licornes, Pikachu, pandas... ont ajouté une touche de magie aux duvets et oreillers.



Janvier 2024

Hôtel à insectes L'ANNÉE 2024

Pour leur deuxième séance, le Conseil Municipal des Enfants s'est réuni dans la salle du Conseil municipal. C'était la première fois que les 6 nouveaux élus se réunissaient en mairie.



Etant inscrite à l'ordre du jour, la présentation du projet de l'année : la construction d'un hôtel à insectes XXL de 4 mètres de long sur 1,70 m de haut, formant le nom de la commune. Il sera installé d'ici l'été dans l'éco-pâturage de la Coulée des Douves.

En lien avec ce projet, le CME et les élus ont visité l'entreprise Terre Cuite des Mauges aux Poteries de Veziens. Son dirigeant, Cédric Semensatis, leur a fait découvrir les secrets de la terre cuite, un grand merci à lui ! La prochaine rencontre permettra de récupérer le matériel nécessaire à la construction de l'hôtel à insectes. Ce projet prend vie grâce à l'aide de Monsieur Jocelyn Sachot que nous remercions sincèrement.



Commission solidarité et vie associative



Linda Derouineau
3e Adjointe



Marylène Cottenceau
Conseillère municipale déléguée



Liliane Tijou
Conseillère municipale déléguée



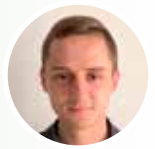
Véronique Barré
Conseillère municipale



Joseph Crestin
Conseiller municipal



Nadège Onillon
Agent administratif



Pierre Herbreteau
Agent administratif

La Commission a pour mission :

- > Aide sociale : Examiner et proposer des solutions pour répondre aux besoins des personnes en situation de précarité ou de difficulté sociale. Cela peut inclure l'élaboration de programmes d'aide sociale, la coordination avec les services sociaux existants et la sensibilisation aux problèmes sociaux,
- > Logement et hébergement : Étudier les questions liées au logement comme l'insalubrité,
- > Soutien aux personnes âgées et aux personnes en situation de handicap : Élaborer des politiques et des programmes destinés à soutenir les personnes âgées et les personnes en situation de handicap, en veillant à ce qu'elles aient accès aux services et aux ressources nécessaires pour vivre de manière autonome,
- > Coordination des actions solidaires : Coordonner les actions solidaires menées par la municipalité en

partenariat avec d'autres acteurs locaux tels que les associations caritatives et les institutions publiques,

- > Soutien aux associations locales : Fournir un soutien administratif, financier et logistique aux associations locales en les aidant à accéder aux ressources municipales, telles que les locaux, les subventions et les équipements,
- > Promotion de la vie associative : Encourager et promouvoir la participation citoyenne en soutenant les initiatives associatives et en favorisant la création de nouvelles associations dans la municipalité,
- > Animation du tissu associatif : Organiser des événements et des rencontres afin de favoriser les échanges, le partage et l'animation au sein de la commune,
- > Communication et information : Assurer la diffusion d'informations aux associations sur les dispositifs de soutien et sur les événements.

Banquet de l'amitié

Le dimanche 1er octobre, 120 aînés de la commune de Vezins se sont retrouvés à la Maison Commune de Loisirs pour partager le repas de l'amitié, un moment de convivialité organisé par le Centre Communal d'Action Sociale.

Le début de ce déjeuner a été marqué par une rétrospective des réalisations de l'année et des projets en cours. Cédric Van Vooren, Maire de Vezins, et son équipe municipale ont ensuite

mis en lumière les trois doyennes présentes : Mesdames Anne-Marie Cesbron et Yvette Perrochon ainsi que Monsieur Roland Dorbeau.

La journée s'est ensuite terminée sur la piste de danse.

Remerciements aux membres du Comité des fêtes de Vezins qui ont assuré le service pendant le déjeuner.



Matinée citoyenne

Encore une belle mobilisation pour la matinée citoyenne qui a rassemblé le samedi 10 juin 2023 une cinquantaine de personnes !

Munis de sacs-poubelle, gants et gilets, les participants ont arpenté la commune à travers les différentes zones proposées.

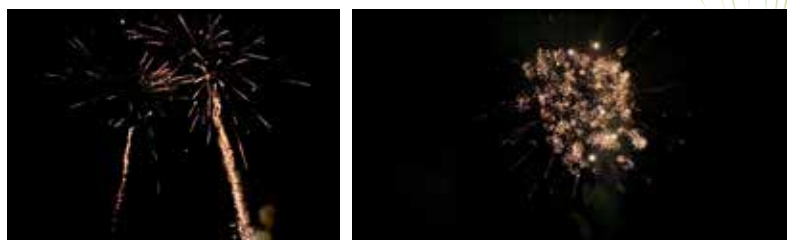
Lors de cette 7ème édition, moins de déchets ont été collectés, signe d'une commune propre !



Fête de la musique

La fête de la musique a battu son plein les 7 et 8 juillet à Veziins ! Vous étiez très nombreux à célébrer les 10 ans de cette grande soirée !

Un réel succès et une belle récompense pour les organisateurs ! Merci aux artistes, bénévoles et bien évidemment au Comité des fêtes de Veziins !



CCAS

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de Veziins est géré par un conseil d'administration et présidé par Monsieur le Maire.

Le CCAS possède une double fonction :

- > accompagner l'attribution des aides sociales légales (instruction des dossiers de demande, aide aux démarches administratives...)
- > dispenser l'aide sociale facultative (aide alimentaire, microcrédit...)

Si vous êtes en difficulté, le Centre Communal d'Action Sociale peut vous aider. Pour cela, il faut prendre contact avec la Mairie de Veziins.

Les membres du CCAS :

- > Monsieur Cédric VAN VOOREN, Président,
- > Madame Linda DEROUINEAU, Vice-présidente,
- > Madame Marylène COTTENCEAU, Conseillère municipale,
- > Madame Liliane TIJOU, Conseillère municipale,
- > Monsieur Joseph CRESTIN, Conseiller municipal,
- > Madame Madeleine CESBRON, représentante des associations de retraités et de personnes âgées,
- > Monsieur Bernard CESBRON, représentant de l'association des donneurs de sang,
- > Madame Denise MAHÉ, représentante des associations de personnes handicapées,
- > Madame Hélène CESBRON, représentante des associations œuvrant dans le domaine de l'insertion et de la lutte contre les exclusions.

Transport solidaire

Le transport solidaire est une initiative lancée par le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de Vezins, depuis 2014.

Le transport solidaire sur l'année 2023 c'est :

10 chauffeurs bénévoles

48 personnes transportées

3 751 kilomètres pour un total de 160 déplacements

La municipalité remercie l'ensemble des bénévoles qui font fonctionner ce très beau service d'entraide. Les chauffeurs apportent en plus d'un déplacement essentiel, un moment de partage et de bienveillance.

Si vous souhaitez renforcer l'équipe de bénévoles, ou utiliser ce service, n'hésitez pas à contacter la mairie par téléphone ou par mail.



Distribution de chocolats

Pour célébrer la magie de Noël, la municipalité perpétue une belle tradition en offrant des chocolats aux anciens résidents de la commune dans les Ehpad.

Les membres de la commission Solidarité ont remis des sacs, contenant un sachet de chocolat, accompagnés d'une touchante carte de vœux et d'un dessin réalisé par les enfants de l'accueil périscolaire. Les délicieux chocolats proviennent de la boulangerie-pâtisserie de Vezins, ajoutant une touche locale chaleureuse à cette attention particulière.

Registre des personnes fragiles et isolées

Afin de prévenir les conséquences que pourrait avoir un éventuel événement exceptionnel (canicule, grands froids, épidémie, etc.), la loi du 30 juin 2004 et son décret d'application du 1^{er} septembre 2004, instaurent dans chaque département un Plan d'Alerte et d'Urgence Départemental (PAUD) apportant conseils et assistance aux personnes les plus vulnérables. Afin de mettre en place une veille et de mobiliser les services auprès des personnes les plus fragiles, le maire est tenu d'instituer un registre nominatif des personnes âgées et des personnes handicapées de sa commune vivant à domicile, qui en font la demande.

Les personnes concernées sont :

- > les personnes de 65 ans et plus résidant à leur domicile,
- > les personnes de plus de 60 ans reconnues inaptes au travail et résidant à leur domicile,
- > les adultes handicapés résidant à leur domicile,
- > les personnes sous assistance respiratoire,
- > les personnes qui nécessitent pour des raisons médicales un branchement électrique.

Comment s'inscrire ?

Par écrit à l'aide du formulaire mis à disposition en mairie et sur le site internet de Vezins

MARCHÉ HEBDOMADAIRE

Le marché de Vezins a lieu tous les mardis de 7h30 à 13h sur la place du Général de Gaulle.

Selon les semaines, l'offre peut varier (certains commerçants sont présents toutes les semaines, tous les quinze jours ou une fois par mois). La composition du marché est annoncée sur les réseaux sociaux de la commune le samedi matin. En moyenne, 6 commerçants sont présents par semaine.



RENOUILLEAU FRÈRES
Services funéraires

*« Être là pour ceux qui partent,
au service de ceux qui restent »*

Nicolas et Gaëtan RENOUILLEAU


SEVREMOINE : TORFOU & ST MACAIRE EN MAUGES
LA SÉGUINIÈRE • TRÉMENTINES • CHOLET
BEAUPRÉAU • LE MAY SUR ÈVRE


Numéro d'appel unique : 02 41 46 66 27 • www.gfreres.fr

Vezens sur les réseaux sociaux c'est :

Facebook : 
3 000 abonnés,
7 000 visites et 30 000
personnes touchées
en moyenne par mois

Instagram : 
700 abonnés, 700 visites
et 800 personnes
touchées en moyenne
par mois

Twitter : 
154 abonnés

C'est aussi : 
En moyenne 3 000 visites par
mois sur notre site internet
L'application mobile Vezens,
comptabilise 248 utilisateurs
actifs

LinkedIn
N o u v e a u ,
nous sommes
désormais sur
LinkedIn !



INSTAGRAM

Pour le 12ème mois consécutif, la commune de Vezens se classe dans le TOP 50 des plus petites villes de France les plus performantes sur Instagram. En mai, elle a gagné deux places pour atteindre la 10ème position du classement !

Ce classement est réalisé par l'Observatoire Social Média des Territoires



X (anciennement Twitter)

Septembre - Vezens récompensée pour sa communication

Le 21 septembre 2023, une cérémonie organisée par L'observatoire de la Communication Publique Numérique dans les locaux de Microsoft à Paris, a récompensé les collectivités territoriales les plus performantes sur X (Twitter).



C'est avec une grande fierté que nous vous annonçons avoir reçu l'Hashtag d'Or (1ère place) dans la catégorie des communes de moins de 2 000 habitants !

L'avis du jury : « un compte bien alimenté, dont pourraient s'inspirer nombre de « gros » territoires ! »

Cette remise de prix avait pour objectif de mettre en lumière les meilleures actions et la gestion des réseaux sociaux par les communicants des différentes collectivités en France !

Découvrez la méthodologie et les critères d'analyse du jury :

Nombreuses sont les collectivités territoriales qui utilisent les réseaux sociaux pour informer les habitants des actions locales, faciliter certaines démarches et favoriser la communication avec les administrés. Ces outils permettent de rapprocher la collectivité de ses habitants.

L'observatoire de la Communication Publique Numérique, fournit une analyse comparative de la présence des collectivités sur les réseaux

sociaux. Il propose également des outils d'analyse pour les classer en fonction de différents critères, et non seulement en fonction du nombre d'abonnés. Le taux de performance est calculé en tenant compte du taux d'engagement des publications, du nombre de publications par jour, du ratio abonnés/abonnements, du nombre d'abonnés et de l'audience en fonction du nombre d'habitants.

Il s'agit d'un outil qui collecte, enregistre et analyse en temps réel les signaux émis par les territoires, pour les transformer en données librement consultables.

Cet observatoire, indépendant et à but non lucratif, a été créé face au constat du retard du secteur public dans son déploiement sur les médias sociaux (comparé à d'autres pays ou au secteur privé) en France. Leur objectif est de donner du sens et de l'importance aux usages ou bonnes pratiques, d'élaborer des ressources par les territoires pour les territoires, de mettre en place des outils d'analyse conçus spécifiquement pour ce secteur, en mettant l'accent sur l'accessibilité gratuite et la mise en open source des algorithmes, d'accompagner l'ensemble d'une communication pédagogique maximale, et de mettre en pratique l'intelligence collective au service de l'intérêt général.

Personnel communal

En fin d'année 2023, ont été recrutés de nouveaux agents municipaux au sein des différents services suite à des départs volontaires et à un départ à la retraite.

Magali Papin, rejoint l'équipe d'animation périscolaire et accueil de loisirs ainsi que celle de la surveillance et des trajets cantine et restauration scolaire.

Quentin Gouraud, a pris en charge les espaces verts en tant qu'agent technique.

Ewan Tessier : a rejoint nos services en tant que stagiaire pour une durée d'un an aux services technique.

Nicolas Legeai : occupe désormais le poste d'agent administratif pour assurer l'accueil à la mairie et l'agence postale communale.



Photo de gauche à droite : Magali Papin, Quentin Gouraud, Ewan Tessier et Nicolas Legeai

Service Administratif

4 agents assurent les tâches administratives quotidiennes de la mairie.



Antoine MALLET

Directeur Général des Services

Placé sous l'autorité du Maire, le Directeur Général des Services a pour missions les affaires juridiques de la commune, préparer le budget et gérer le personnel communal.



Pierre HERBRETEAU

Agent Administratif

Chargé de la Communication, Relations avec les Associations, Gestion des locatifs, Salles Communales et du logement Airbnb.



Nadège ONILLON

Agent Administratif

Chargée de l'Urbanisme, de la Comptabilité, des Élections, de l'État Civil et du CCAS.



Nicolas LEGEAI

Agent Administratif

Assure l'accueil physique et téléphonique des administrés, la gestion de l'Agence Postale Communale, le suivi des réservations cantine.

Service technique

Le service technique est en charge du bon fonctionnement du domaine public et des infrastructures communales. Il est composé de 4 agents qui organisent et assurent le travail dans les domaines de la voirie, les espaces verts et les bâtiments communaux.



Vincent COTTENCEAU

Agent technique

Entretien des bâtiments communaux



Quentin GOURAUD

Agent technique

Entretien des espaces verts



Marie-Laure SAVARIT

Agent technique

(en remplacement de Valérie TASTARD, actuellement en arrêt longue maladie)

Entretien de l'ensemble des bâtiments communaux, Trajets école / cantine



Jérôme SABOUREAU

Agent technique

Entretien des voiries



Ewan TESSIER

Aprenti Agent technique

Service Enfance Périscolaire - Accueil de Loisirs



Virginie SAULAIS

Directrice des Services Enfance

Accueil Périscolaire - Accueil de Loisirs



Gilberte RICHARD

Agent Territorial Spécialisée des Écoles Maternelles (ATSEM)

École Publique de l'Èvre - Trajets et surveillance restauration scolaire - Accueil Périscolaire



Audrey LAMOUREUX

Agent d'Animation

Renfort école publique de l'Èvre - Trajets et surveillance restauration scolaire - Accueil Périscolaire - Accueil de Loisirs



Magali PAPIN

Agent d'Animation

Accueil Périscolaire - Accueil de Loisirs - Trajets et surveillance restauration scolaire

Trajets et surveillance cantine

Au total, 5 agents communaux sont chargés des trajets écoles / restauration scolaire : Virginie SAULAIS - Magali PAPIN Audrey LAMOUREUX - Gilberte RICHARD - Marie-Laure SAVARIT.

État civil

Us se sont unis en 2023, tous nos meilleurs vœux !

mariages

26/08/2023	MARTIN Hervé et GUILBAULT Marina
18/11/2023	PEYRANI Philippe et KANGA Amino
18/11/2023	PINEAU Raphaël et PHUNG Marie-Elisabeth
23/03/2024	DE TERVES Guilain et DE MONTECLER Raphaëlle
11/05/2024	BARON Thierry et HAMIDA Anaïs



Bienvenue aux nouveaux petits Vezinois et Vezinoises !

naissances

17/05/2023	PORTAL Lyo	23/02/2024	RIBEIRO Emilio
23/05/2023	ROUX BOMMERSBACH Olivia	08/03/2024	DEVAL HOULLIER Rose
09/06/2023	MÉNARD Leïa	20/03/2024	D'ABBUNDO Andréa
13/07/2023	BAISSEMOULIN Jade		
02/11/2023	MOREIRA Enzo		
08/11/2023	ARZUR GUENNEUGUÈS Chloé		
15/11/2023	HERVÉ Hanna		
06/12/2023	BIRON Maria		
13/08/2023	NOURRY Lou		
16/07/2023	TOUZÉ Éan		
17/02/2024	CIONI BOIN Tom		
22/02/2024	DOYEN BOURGUIGNEAU Judith		



Toutes nos pensées les accompagnent

décès

CAILLETON	Lucien	76 ans
DE TERVES	Gilles	87 ans
MURZEAU (née RAIMBAULT)	Claudette	89 ans
GENDRAUD (née FOURGEAUD)	Jacqueline	81 ans
SUSINI	Bruno	63 ans
GABARD (née JOFFRION)	Suzanne	88 ans
BROUART	Xavier	70 ans
CESBRON	Claude	87 ans
CATROUX	Paul	95 ans
ALBERT (née PERDRIAU)	Anne-Marie	76 ans
SOULARD	Hubert	93 ans
MARTIN (née NEAU)	Rose-Marie	70 ans
WERQUIN	Gilbert	75 ans
GRENOUILLEAU (née PORTAL)	Francine	92 ans
CARON	Pierre	86 ans



Temps forts...

Vendredi 19 janvier 2024 : Cérémonie des Vœux du Maire

Lors de la traditionnelle cérémonie en début d'année, Cédric Van Vooren et son équipe municipale ont présenté leurs vœux aux Vezinais et Vezinaises. Cette soirée fut l'occasion de revenir sur les réalisations de l'année 2023, marquée par la rénovation de deux



locatifs communaux, la modernisation du mobilier de la bibliothèque, l'ouverture de la première maison Ages & Vie, ainsi que le remplacement de l'ensemble de l'éclairage de la salle de sport par des LED.



Le Conseil Municipal des Enfants a également partagé ses actions telles que la réalisation d'une fresque murale sur la façade du foyer du théâtre, la création de deux boîtes à livres, et leur projet pour l'année 2024 : la fabrication d'un hôtel à insectes.

La cérémonie s'est terminée par la remise d'un chèque d'un montant de 4 700 € au profit du Téléthon par les associations : le Club de l'Espérance, l'Olympique SalTourVezinsCoron, le Comité des fêtes de Vezins, le Cercle Bel'Air, la SAS Eolys - Vent du lys et de Music Cool Vezins.

Portes ouvertes services enfance et Forum des associations

La soirée des Vœux du Maire a connu un franc succès avec la présence d'environ 350 personnes !



En première partie, l'accueil périscolaire et de loisirs a ouvert ses portes au public, permettant de présenter ses locaux, de faire

découvrir les activités proposées, et de donner l'opportunité à chacun de rencontrer l'équipe d'animation, ainsi que la responsable du Groupe Convivio, gestionnaire de la restauration scolaire.

Par la suite, la visite se poursuivait vers le forum des associations, où 14 d'entre elles avaient pris part



à l'événement et ont animé de manière exemplaire leurs stands ! La municipalité renouvelle ses remerciements aux associations pour leur engagement et leur dynamisme qui contribuent à enrichir la vie de notre commune !

Vendredi 23 février 2024 : Inauguration Caserne de Gendarmerie Pierre Renault

La caserne de Gendarmerie de Vezins a été officiellement inaugurée par Philippe CHOPIN, Préfet de Maine-et-Loire, Tanguy LANDAIS, Colonel de la Gendarmerie départementale de Maine et Loire, et de Cédric VAN VOOREN, maire de Vezins.

L'ancienne brigade rue de Cheneveau, occupée depuis 1969, devenue

vétuste et inadaptée à l'accueil du public, ne pouvait plus accueillir tous les militaires. La nouvelle Gendarmerie, rue du Chapelet, est opérationnelle depuis décembre 2021. Malgré les défis rencontrés durant la période de COVID, l'organisation de son inauguration a pris du retard en raison du changement de Préfet et des échanges entre la

gendarmerie départementale et les services de l'État.

La cérémonie s'est déroulée en la présence de :

Emmanuel Capus, Sénateur, Stéphane Piednoir, Sénateur, Corinne Bourcier, Sénatrice, Isabelle LEROY, Vice-Présidente de la Région Pays de la Loire, Florence Dabin, Présidente

du Département de Maine-et-Loire, ainsi que de nombreux Maires et élus de Cholet Agglomération.

220 ans de présence de la gendarmerie à Veziins

La brigade de gendarmerie à Veziins se situe actuellement au 8 rue du Chapelet à Veziins. Propriété de la commune de Veziins, le casernement repose sur une superficie de 3870m² et est composé d'une zone pavillonnaire de 8 logements, des locaux de service et techniques, de parking et parc vert, aire de lavage et cour de service. La brigade est dimensionnée pour 8 gendarmes et leur famille soit environ 20 personnes.

Le projet d'une nouvelle caserne a été porté dès 2010 par la commune de Veziins, avec des ambitions de nette amélioration des conditions de travail et de vie des militaires et d'accueil des usagers, baptisée au nom de Pierre RENAULT.

Le brigadier Pierre RENAULT Né le 28/01/1803 à Rennes (35).

Sa carrière en gendarmerie départementale :

- Nommé gendarme à pied à la compagnie de gendarmerie du Morbihan le 21 septembre 1835

- Passé brigadier dans la compagnie de gendarmerie de Maine et Loire, commandant la brigade de Maulévrier le 29 octobre 1841

Mort en service commandé :

- Le 12 février 1842, alors qu'il est en tournée avec deux gendarmes de la brigade de Maulévrier, le brigadier Renault aperçoit un individu armé d'un fusil qui chasse sur un terrain communal. A la vue des gendarmes, ce dernier prend la fuite. Rattrapé par le brigadier Renault, le braconnier fait feu à son encontre presque à bout portant, puis prend à nouveau la fuite. Le brigadier Renault décéda presque instantanément.

- Quelques semaines plus tard, un homme âgé de 44 ans, Augustin Buffard, vient se constituer prisonnier et avoue son crime, alors que son neveu est emprisonné depuis deux semaines pour ces faits. Il est condamné par la Cour d'assises de Maine-et-Loire à huit ans de réclusion pour homicide volontaire sans préméditation et avec circonstances atténuantes - le coup étant parti sans volonté de tirer sur le brigadier RENAULT.

Le brigadier Pierre RENAULT est cité au Livre d'Or de la Gendarmerie.

Liste des Gendarmes de Veziins présents lors de l'inauguration :

- Adjudant-Chef BERTRAND Pascal
- Adjudante SALACROUP Sandrine
- Gendarme CARON Alexandre
- Gendarme DEVAL Angélique
- Gendarme ROMERO Antoine
- Gendarme FRANGEUL Steven
- Gendarme ARZUR Anthony



Locatif AIRBNB de la commune de Veziins

L'un des logements communaux situé rue d'Anjou a été entièrement rénové au cours de l'année 2023. La municipalité avait pour objectif de le proposer sur la plateforme de location Airbnb, ce qui permet de générer de nouveaux revenus et de maintenir une activité régulière dans le logement sans recourir à une location permanente.

La localisation de ce logement attire une clientèle variée, comprenant à la fois des professionnels ; qui n'habitent pas dans le secteur, et des touristes visitant les sites emblématiques autour de Cholet, tels que le parc Oriental de Maulévrier ou le Puy-du-Fou.



Logement entier : hébergement - Veziins, France
3 voyageurs - 1 chambre - 2 lits - 1 salle de bain


 Un des logements préférés des voyageurs sur Airbnb
 4,93
28
★★★★★
Commentaires

D'une capacité d'accueil maximale de 3 voyageurs, il bénéficie d'une évaluation globale de 4,93/5 sur Airbnb. Son taux d'occupation moyen s'élève à 81%.

Le logement a reçu plusieurs distinctions de la part de Airbnb,

notamment le statut de « Super Hôte » et le label « Coup de cœur des voyageurs ». En terme de rentabilité, les revenus générés sur la base du loyer payé par l'ancien locataire sont au minimum doublés.

Ages & Vie : Vivre bien entouré dans un vrai chez soi !

Interview des 8 colocataires de la maison B

Pouvez-vous nous décrire comment vous avez découvert la colocation partagée et ce qui vous a incité à y venir ?

Pour certains, l'idée de la colocation partagée a été suggérée par leurs enfants, qui se sont renseignés et ont trouvé cette solution intéressante. Lors de la visite des lieux, ils ont été immédiatement séduits par les installations, le concept, le fait de garder une liberté et une autonomie.

Simone, de son côté, connaissait déjà deux résidentes, Annie et Madeleine, ce qui a facilité sa décision. En outre, l'attente de la construction de nouveaux bâtiments a également été un facteur motivant, offrant la perspective d'un cadre de vie moderne et agréable.

Comment se passe la cohabitation au quotidien avec les autres résidents ? Pouvez-vous nous décrire une journée type ?

La cohabitation se passe très bien, nous nous entendons tous bien. Si quelque chose ne va pas, on en parle, mais il n'y a aucun problème.

Une journée type commence par le réveil et le petit déjeuner tous ensemble vers 8h30. Un peu plus tard, on discute pour voir s'il y a des légumes ou d'autres préparations pour le repas de midi, comme les vinaigrettes ou un gâteau. La matinée passe rapidement.



Après le déjeuner, on va dehors pour se détendre après la sieste. Ensuite, il y a un petit goûter, suivi par une partie de belote. Il y a toujours quelque chose à faire pour s'occuper : le tricot, les visites de nos familles dans l'après-midi. Nos amis ou familles

viennent souvent dans nos chambres. Ce qui est bien, c'est qu'il y a toujours du monde qui passe. La journée est bien remplie !

Avez-vous rencontré des difficultés en vivant en colocation partagée ? Comment les avez-vous surmontés ?

D'une façon générale, il n'y a eu aucun problème majeur. Nous nous sommes très vite acclimatées à la vie en colocation partagée, car ce n'est pas comme être enfermé du jour au lendemain dans une maison de retraite.

Lorsque quelqu'un a besoin de s'isoler, il suffit de se retirer dans sa chambre. Cela permet de préserver son intimité sans perturber toute la colocation. Il est important d'être tolérant concernant les petites choses du quotidien.

Pouvez-vous nous raconter une anecdote ou un souvenir marquant de votre vie en colocation partagée ?

L'un de nos souvenirs les plus marquants est le cross des écoles. Nous avons passé un après-midi



formidable. Les petits de l'école publique, sont déjà aussi venus nous voir deux fois, et une fois pour l'école privée. Pour le carnaval, nous avons bien rigolé, tout le monde s'est déguisé et a participé aux festivités. La chasse aux œufs a également été un moment mémorable.

Il y a toujours des animations et des activités, ce qui fait que l'on ne s'ennuie jamais. Lors des portes ouvertes, nous avons eu le plaisir de faire les visites nous-mêmes, ce qui a ajouté une touche plus personnelle et accueillante.



Comment la colocation partagée a-t-elle influencé votre bien-être ?

La colocation partagée a eu un impact significatif sur notre bien-être. Pour ceux d'entre nous qui souffraient de solitude, cette expérience a été une bouffée d'air frais. Bien que l'adaptation ait pu être difficile au début, nous nous sommes rapidement habitués à cette nouvelle dynamique.

Certains résidents étaient peut-être préparés à partir, mais pour la plupart d'entre nous, la colocation partagée a été une révélation. Chacun d'entre nous est unanime : cela nous apporte un bien-être indéniable. La présence constante de compagnie et le soutien mutuel que nous nous offrons contribuent à notre épanouissement personnel et à notre bonheur quotidien.

Si vous deviez conseiller quelqu'un qui envisage de rejoindre une colocation partagée, que lui diriez-vous ?

C'est très bien et c'est un grand oui. On reçoit beaucoup de questions. On est bien ici ! Deux résidentes avaient demandé à Bressuire de s'inscrire mais la colocation était complète. Elles ont eu la chance d'intégrer celle de Vezins. L'intégration s'est bien passée.

Si vous envisagez de rejoindre une colocation partagée, nous ne pouvons que vous encourager à le faire. C'est une belle expérience. L'important est de rester ouvert et positif, car l'intégration peut se faire de manière harmonieuse et agréable, comme cela a été notre cas.



En haut en partant de gauche :

- Madame Annie Cesbron, de Veziins
- Madame Simone Godreau, de Veziins
- Madame Madeleine Nicolas, de Veziins
- Madame Annie Routier, des Deux-Sèvre

En bas en partant de gauche :

- Madame Odile Combreau, de Saint-Hilaire
- Monsieur Louis Etienne, de Boulogne-Billancourt
- Madame Jeanine Chevalier, des Deux Sèvre
- Madame Jeannine Boyer, de Chanteloup-les-Bois

3 questions à... Lucie, maîtresse de maison



Pouvez-vous vous présenter ?

Je m'appelle Lucie PANISSIÉ, j'ai 35 ans. Originaire de l'Aveyron, je suis auxiliaire de vie mais j'ai plusieurs bagages. J'ai commencé mes études avec un BEP Sanitaire et Social, puis un Bac Pro Service en Milieu Rural. J'ai continué avec un BTS Service en Espace Rural et j'ai fini avec une Licence Pro Expertise Agro-Environnementale. Je n'ai pas forcément trouvé de travail dans cette branche, alors j'ai fini par garder des enfants. J'ai eu ma petite fille alors j'ai passé l'agrément d'assistante maternelle, donc j'ai gardé des enfants pendant plusieurs années.

Avec mon compagnon, nous avons déménagé dans la commune où il travaillait, mais je n'ai pas vraiment trouvé d'enfants à garder. Je suis

alors partie à l'ADMR où je suis restée 5 ans. J'ai ensuite passé un Diplôme d'État d'Accompagnant Éducatif et Social. J'avais pour projet personnel de monter une maison partagée, et il y a eu l'opportunité de Veziins qui n'était pas loin de chez mes beaux-parents. Mon compagnon est originaire de Somloire et souhaitait revenir vivre par ici. De fil en aiguille, j'ai donné ma démission et nous sommes partis en fin d'année avec mon mari et les enfants où nous vivons désormais dans le logement de fonction juste au-dessus de la colocation.

Qu'est-ce qui vous a motivé à devenir maîtresse de maison dans cette colocation partagée, en particulier en tant que personne nouvellement arrivée dans la région ?

Je me suis rendu compte, avec mon expérience à domicile, qu'il y avait beaucoup de personnes souffrant de l'isolement mais qui n'étaient pas destinées à finir en EHPAD. Je suis également intervenue dans des EHPAD pour organiser des sorties. Dans ma région, il n'y avait pas d'intermédiaire entre le domicile et

l'EHPAD, et c'est cela qui m'a motivé. C'est un projet mûrement réfléchi.

Quels sont les moments les plus marquants que vous avez vécu en tant que maîtresse de maison jusqu'à présent ?

Nous avons des résidents vraiment très gentils. Nous avons été bien accueillis, que ce soit par le reste du personnel ou les résidents, et les familles jouent le jeu, ce qui nous a aidés à mettre en place les choses. Surtout, on les voit sourire. Par exemple, pour le cross, j'ai dû les motiver pour qu'ils participent, et j'étais très contente de les voir impliqués. Je suis encore plus motivée à organiser des activités, mais parfois il faut peut-être me freiner un peu (rires).

Les familles sont très bénévoles et nous aident beaucoup. Pour le cross, trois membres des familles sont venus pour les véhiculer. Ils ont aussi aidé à retourner un bout de jardin. On voit aussi que la commune est dynamique, qu'elle a envie de bouger. On sent que tout le monde est dans la même dynamique.

Au 9 square du Château à Veziins, le 13 décembre, la première colocation Ages&Vie accueillait ses premiers résidents. Cette structure pour personnes âgées dépendante, offre un cadre de vie intergénérationnel et à taille humaine, avec une présence 24h/24. Ce dispositif, entre le domicile classique et l'EHPAD, répond aux besoins des personnes âgées souhaitant rester chez elles dans un environnement sécurisé, proche des commerces et services.

Les colocations comprennent des espaces communs et des chambres de 30 m² avec salle d'eau et d'un accès direct à l'extérieur. Les résidents peuvent y vivre en couple, avec des animaux de compagnie, et apporter leurs meubles. Ils préfèrent cette vie à celle en maison de retraite, profitant des activités et de la compagnie des autres.

La seconde maison a ouvert ses portes et des places sont encore disponibles. Pour en savoir plus sur

ce dispositif contactez le service client au : 0 801 07 08 09 (service et appel gratuit).

Dans cette perspective, de nouveaux postes sont à pourvoir :

- Un(e) maître(sse) de maison adjoint(e)
- Un(e) auxiliaire de vie en CDI

Pour postuler :

recrutement@agesetvie.com

ou Isabelle MOINARD :

06 44 52 28 76

Le Château de Vezens vous ouvre ses portes...



Entretien avec Gaëlle Deschamps, propriétaire

Pouvez-vous vous présenter ?

Je suis mariée avec Marc Deschamps et nous sommes les propriétaires du Château de Vezens. Nous avons trois enfants et habitons à Jersey. Je suis née dans la banlieue parisienne où j'y fait mes études. Après l'obtention d'un Bac C et la Prépa HEC, je suis partie à Bordeaux faire une école de commerce avant de rejoindre un programme d'échange pour un MBA en gestion et management des entreprises à Boston, aux États-Unis. J'ai débuté ma carrière à Londres dans le marketing international au sein du groupe L'Oréal. Pendant 23 ans, j'ai travaillé dans des entreprises internationales comme SCJ Johnson, fabricant de produits de nettoyage professionnels, et Coca-Cola où j'ai passé 15 ans.

J'ai exercé de nombreux rôles de leadership, gérant et formant des équipes pour améliorer la qualité de vie au travail des salariés, renforcer leur confiance en eux et développer leurs compétences. Mes responsabilités m'ont conduite à beaucoup voyager, notamment en Amérique du Nord, au Canada, et dans toute l'Europe jusqu'à la Russie, la Grèce et l'Irlande.

Cette expérience m'a amenée à devenir coach pour les femmes à haut potentiel chez Coca-Cola, les accompagnants dans leur vie professionnelle et personnelle pour surmonter les obstacles et évoluer au sein de l'entreprise malgré les aléas de la vie.

Passionnée par le développement humain en entreprise, j'ai ensuite décidé de créer ma propre entreprise, G Force, dédiée au développement humain personnalisé. Nous proposons des services de coaching de vie, des

formations en ligne et des retraites spirituelles au Château de Vezens. Ces retraites offrent une transformation intense sur une semaine, contrôlant tous les aspects de la vie des participants : alimentation, pensée, activité physique. Nous organisons des activités de réflexion, des discussions pour encourager l'ouverture et le dialogue sur les problèmes personnels, ainsi qu'un challenge sportif en fin de semaine pour que chacun puisse se prouver ce dont il est capable.

Quel a été le point de départ de cette aventure ?

Avec Marc, nous nous sommes mariés en 2004 au château de Brissac, dans le Maine-et-Loire. À l'époque, nous avons visité de nombreux châteaux pour notre mariage et nous avons constaté que soit le château était très beau à l'extérieur mais dépouillé à l'intérieur, avec peu de mobilier, soit il était magnifique à l'intérieur mais ne ressemblait pas à un château de l'extérieur, ou encore les jardins n'étaient pas à notre goût. Nous avions du mal à trouver un lieu qui nous plaisait vraiment.

Nous avons alors réalisé qu'il y avait un besoin de rénover des châteaux pour les rendre beaux aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur. Cette idée nous a inspirés pour acheter et rénover un château.

Comment avez-vous trouvé le château de Vezens et qu'est-ce qui vous a incités à choisir ce site particulier ?

J'étais en Afrique du Sud pour le travail, et en regardant sur Internet, j'ai découvert le Château. C'était vraiment un hasard ! Les photos étaient horribles, mais mon mari pensait que plus le château était en mauvais état, plus il y avait de potentiel. Nous avons donc décidé de le visiter.

Une fois sur place, nous avons été impressionnés par l'espace et l'échelle humaine du château. C'était bien plus grand que ce que nous avions envisagé, car nous voulions quelque chose que nous nous sentions capables de rénover mais nous sommes tombés amoureux de son histoire et de son potentiel.

De plus, le Château est facilement accessible, avec des aéroports à proximité. Nous ne voulions pas être complètement isolés, mais plutôt situés dans un petit village, avec un projet de rénovation respectant notre budget. Bien que le château soit plus grand

que prévu, cela fait maintenant 17 ans que nous y travaillons, doucement mais patiemment.

Le Château a connu une transformation significative depuis que vous et votre époux Marc l'avez racheté. Pouvez-vous nous expliquer les travaux entrepris et leur durée ?

Nous savions ce que nous voulions y faire après avoir visité de nombreux châteaux, pris des notes, des photos et réalisé des croquis. Mon mari, était ingénieur, et avait toujours voulu être architecte, il s'est donc chargé des dessins du jardin.



À l'époque, nous n'avions pas de chauffage intérieur et avons dû dormir avec plusieurs couches de vêtements, mais notre priorité était d'abord d'aménager le jardin et la piscine pour passer des vacances en famille. Étonnamment, nous avons commencé par l'extérieur avant de nous attaquer à l'intérieur.

Le plus gros travail a été le nettoyage. Le château avait été abandonné pendant 15 ans. Nous ne pouvions même pas ouvrir les fenêtres, couvertes de toiles d'araignée, c'était un nettoyage constant. Ensuite, nous avons réparé toutes les fenêtres, remplaçant 100 carreaux cassés avec du verre sur mesure, et nous avons repeint et réparé les volets. Nous avons aussi réparé les gouttières envahies de mousse et réparé 30 % du toit.





Nous avons d'abord rénové mais pas entièrement, la cuisine, puis on s'est attaqué aux sols. Au début, nous faisons attention à chaque centime vu l'ampleur des travaux dans ce



grand château. Nous y passions nos week-ends et nos vacances. Nous n'avions pas un gros budget, donc nous avons fait beaucoup de choses nous-mêmes. C'était gratifiant et nous sommes fiers de pouvoir dire que nous l'avons fait nous-mêmes. Les enfants nous ont également beaucoup aidés.



Ensuite, nous avons restauré la serre et revu tout le système de chauffage. Nous avons refait la verrière, puis rénové une chambre et la salle à manger, en enlevant l'ancien papier peint et en repeignant nous-mêmes. J'ai passé beaucoup de temps à choisir les tissus et les couleurs, à rencontrer les artisans pour les installations et à repeindre. Quand nous sommes arrivés, il n'y avait aucun meuble. Nous avons dû aménager chaque pièce, trouver et restaurer les meubles.

Nous avons rénové les 1000 m² du rez-de-chaussée, et bien que nous n'ayons initialement pas prévu de refaire le deuxième étage, nous avons finalement décidé de le faire. Nous avons aménagé quatre chambres, une salle de jeu et, après la cuisine, nous avons refait toutes les salles de bain. Nous avons ensuite restauré la grande entrée de 7 mètres de hauteur et 50 % des façades.

Comment se compose le Château (nombre de pièces, m², etc.) ? Quelles sont vos pièces coup de cœur ?

Le château s'étend sur 2 000 m² pour la bâtisse principale. À côté, nous avons également des dépendances et une maison de gardien. Nous avons rénové 1 500 m², comprenant 9 chambres, 5 salles de bain et 7 toilettes.

Ma pièce coup de cœur est le salon de musique, c'est le dernier salon rénové. J'y ai osé un mélange audacieux de couleurs, de tissus et de styles de meubles. J'adore également la chambre bleue, qui est la chambre centrale du château. Elle offre une vue magnifique sur les jardins à la française. Nous l'avons aménagée pour notre fille Mathilde, qui aimait le bleu à l'époque.

Dernièrement, vous avez organisé un éventail d'événements allant des spectacles de contorsion aux concerts lyriques, en passant par des séances de yoga. Qu'est-ce qui vous motive à ouvrir

les portes de votre Château au public ?

J'ai grandi en France, ma famille est originaire d'Angers. Depuis mon enfance, j'ai découvert les châteaux de la Loire et j'ai toujours été impressionnée par leur froideur distante, rendant leur accès souvent inabordable et inaccessible. Ces monuments historiques semblaient être élevés sur un piédestal, loin de la vie quotidienne des habitants. Depuis toute petite, j'ai nourri le désir d'acquérir un château, de le rénover et d'en faire un lieu de partage, enlevant ainsi son caractère inaccessible pour le rendre vivant. Mon époux avait la même ambition que moi.

La plupart des châteaux sont aujourd'hui la propriété de particuliers, souvent inaccessibles au grand public, réservés à une élite. Nous souhaitions changer cette perception en transformant notre château en un lieu culturel, tel une salle de spectacle, afin de susciter l'intérêt du public. Nous voulions insuffler de la vie dans ce patrimoine français. Mon mari étant québécois, notre parcours atypique peut inspirer ceux qui participent à nos retraites à envisager l'achat et la rénovation d'un château.

Lorsque nous avons ouvert le château pour la première fois à un événement culturel en octobre 2023 avec un concert lyrique, nous avons été submergés par les demandes. Les visiteurs ont adoré l'expérience unique de se retrouver dans l'espace majestueux du château. À chaque retraite, nous organisons désormais une activité spéciale, comme le spectacle de contorsionnistes proposé récemment. Avec Jonathan Nosan, contorsionniste israélien, nous avons travaillé avec huit participants venant des quatre coins du monde (Corée, États-Unis, Canada, etc.). Chaque matin, Jonathan animait des séances de contorsion et l'après-midi, je proposais des séances de coaching.

Quels événements privés proposez-vous au Château ?

Les châteaux de la Loire font rêver les étrangers, qu'ils soient asiatiques, américains, ou australiens, pour y célébrer leur mariage. L'année dernière, nous avons accueilli 6 mariages, dont 4 mariages internationaux et deux mariages français.

Sur votre site internet et vos réseaux sociaux, vous décrivez le Château de Vezins comme étant « le luxe à la française ». Pouvez-vous nous expliquer ce que cela signifie pour vous ?

Lorsque nous parlons de "luxe à la française", nous faisons référence

à notre approche unique de la rénovation et à l'expérience que nous offrons à nos visiteurs. Contrairement à certains hébergements où l'accès est limité à une chambre ou à une partie spécifique de la propriété, nous avons choisi de restaurer le château dans un style Renaissance authentique, lui conférant ainsi une véritable histoire et une atmosphère singulière. Marc, étant un passionné et collectionneur d'antiquités, notre château dispose de mobilier d'époque.



En plus de notre héritage historique, nous offrons également des équipements modernes pour le confort de nos visiteurs. Nos salles de bains sont équipées de luxueuses installations, le wifi est disponible dans tout le château, et nous disposons d'un système audio dans toutes les pièces, d'une piscine chauffée, d'un jacuzzi pour 7 personnes, d'une salle de sport privée, d'un sauna et de 10 vélos à disposition. De plus, nous avons toujours quelqu'un sur place

pour assurer un service attentionné et personnalisé.

En outre, nous proposons divers services supplémentaires pour compléter l'expérience de nos invités, tels qu'un chef cuisinier renommé, un sommelier pour des dégustations de vins. Nous pouvons également organiser la présence d'un photographe pour immortaliser les moments forts de leur séjour.

Vous ne vivez pas ici toute l'année et devez cumulez d'autres activités professionnelles. Comment vous organisez-vous ?

En raison de la distance, cela nécessite une organisation minutieuse, mais nous avons la chance de pouvoir compter sur une excellente équipe sur place. Le château est maintenant très bien entretenu, ce qui nous soulage énormément. Nous connaissons les problèmes potentiels et ne sommes plus pris au dépourvu. Désormais, il s'agit surtout d'assurer la maintenance et de poursuivre notre travail. Cependant, cela demande toujours beaucoup d'efforts, surtout avec nos propres activités, l'entreprise de mon mari et nos trois enfants.

Y a-t-il quelque chose que vous aimeriez ajouter ou partager avec nous ?

Nos enfants rejoignent avec plaisir l'accueil de loisirs. Nous avons été charmés par ce village paisible.

Nous souhaitons renforcer notre

lien avec la vie locale. Lors de nos événements publics tout au long de l'année, nous accueillons environ 45 personnes. C'est pourquoi nous désirons ouvrir davantage nos portes au public et offrir à chacun la possibilité de découvrir le château.

Nous encourageons ceux qui sont impliqués dans la vie de la commune à partager leurs projets avec nous. Si des personnes possèdent des talents ou souhaitent nous aider dans le jardinage, la cuisine, la création d'un jardin, ou encore proposer des idées pour le développement continu du château, nous sommes ouverts à toutes les suggestions. Nous accueillons également ceux qui souhaitent partager leurs connaissances ou leur savoir-faire, comme des ateliers de couture ou l'organisation d'un marché artisanal.

Enfin, nous étudions la possibilité d'ouvrir le château lors des Journées du patrimoine.

Dates prochains événements :

Samedi 12 octobre art du discours

Vendredi 25 octobre : concert d'art lyrique

Samedi 5 octobre 10h30 : Cours de yoga kundalini

Instagram : @chateauvezens

Facebook : Chateau De Vezins Loire Valley

Site internet : chateauvezens.com

Les premiers jours

L'histoire du Château est longue et riche. Hardy de la Porte, le premier baron de Vezins, obtint son titre pour sa participation à la première croisade. Sa famille construisit le prédécesseur du château actuel, un fort en pierre rouge, entre 1200 et 1400. Le château passa sous contrôle anglais pendant la Guerre de Cent Ans. Au XVI^e siècle, la famille se lia à une lignée protestante, ce qui causa des problèmes sous Louis XIII. Vers 1600, le roi catholique ordonna la destruction du château et la mort de la famille. Les enfants s'enfuirent en Suisse et récupèrent leurs terres et titres 20 ans plus tard.

Le Premier Château et la Révolution française

En 1708, commence la construction d'un nouveau château pour remplacer le fort, en réutilisant la pierre rouge

d'origine. Le nouveau design, de style français classique, constitue le cœur de la maison actuelle. Le château était relié par une terrasse à une grande église et possédait de nombreuses dépendances. Le baron et sa famille l'utilisaient comme résidence principale, contrôlant environ 50 km de terres, fermes et autres châteaux.

Pendant la Révolution française des années 1790, le château survécut de justesse. Le baron, pro-napoléonien, combattit à l'étranger avec l'armée révolutionnaire, tandis que la baronne, royaliste, resta sur place. Le château devint un centre de conflit entre l'Armée Révolutionnaire et les Contre-Révolutionnaires, changeant de mains plusieurs fois. L'église, une partie de l'aile est et une grande partie du village furent incendiées.

La baronne et son personnel furent exécutés, mais les enfants furent envoyés en Suisse pour leur sécurité.

Du 19^{ème} siècle à nos jours

Après des années de ruine, le Château fut restauré au milieu du 19^{ème} siècle par le Baron de l'époque, qui ajouta la rotonde et transforma le parc en jardin à l'anglaise avec le paysagiste André Leroy. Des arbres américains rares, comme le séquoia, furent plantés.

Cependant, en 1929, le dernier baron mourut, ayant perdu la fortune familiale aux cartes. Les propriétés furent cédées et la maison resta abandonnée jusqu'en 2006. En 2007, les familles Deschamps et Rozon l'achetèrent et entamèrent une vaste rénovation. Aujourd'hui, la maison et les jardins sont restaurés à leur état d'origine.

Les P'tits Potes PÉRISCOLAIRE & ACCUEIL DE LOISIRS

Que de nouveautés

Le mini-camp a été un grand succès : organisé en collaboration avec l'Accueil de Loisirs de Toutlemonde du 10 au 13 juillet, il a accueilli 13 enfants de Veziens pour un séjour axé sur le sport.

Pour les enfants, ce mini-camp a été une expérience enrichissante. Dès le début, le fait de dormir sous une tente a ajouté une dimension d'aventure. Ils ont également eu l'occasion de faire de nouvelles rencontres et de renforcer leurs liens avec les animateurs. Pour certains, qui s'étaient déjà croisés à l'accueil de loisirs ou à l'école, vivre ensemble au quotidien a créé des relations différentes, basées sur la tolérance et le respect.

Les retours, tant des enfants que des parents, ont été extrêmement positifs, ce qui nous pousse à proposer un nouveau mini-séjour cet été. À vos agendas : le mini-camp se déroulera du 22 au 26 juillet 2024 au Château de la Turmelière à Liré. Il est destiné aux enfants nés en 2013, 2014, 2015 et 2016. Au programme de cette semaine olympique : Funathlon, Tir à l'arc, handisports et poulball.



Veillée spectacle et exposition d'art :

Ce fut également une première : les enfants et l'équipe d'animation ont eu le plaisir d'inviter, lors de deux soirées,

les parents, grands-parents, frères et sœurs. Tout d'abord, à l'été 2023, pour un spectacle où les enfants ont pu dévoiler leur « incroyable talent », puis durant les vacances d'hiver 2024, lors d'une exposition présentant les œuvres d'art créées tout au long de la semaine.

Portes ouvertes de la structure lors des vœux du maire :

L'ouverture des locaux a permis aux Veziennais et Veziennaises de toutes générations de découvrir ce bel espace coloré dédié aux enfants de la commune. Grâce aux différents panneaux photos ou aux projections préparées par l'équipe d'animation, ils ont pu apprécier les diverses activités proposées durant le temps de la restauration scolaire, l'accueil périscolaire, les mercredis et les vacances. De potentielles futures familles ont également profité de cette occasion pour recueillir des informations auprès des professionnels présents.

Activité passerelle :

Le vendredi 26 avril 2024, 17 enfants de CM1 et CM2 ont participé à la première journée « passerelle » avec les CM de l'accueil de loisirs de Trémentines ainsi que les plus jeunes de Chloro'fil. Cette journée s'est déroulée à Veziens.

Ce projet, instauré sur le territoire, a offert aux enfants de CM l'opportunité de se réunir autour d'une activité adaptée à leur tranche d'âge et d'explorer une activité innovante : le mur interactif. Il leur a également permis de rencontrer d'autres enfants du territoire et de se familiariser avec les animateurs du secteur jeunesse de Chloro'fil, qui proposent des animations à partir de 11 ans. Cette connexion s'avère être un lien passerelle logique après les activités offertes à l'accueil de loisirs.



Ces beaux projets et partenariats continuent à se développer... Un grand merci à tous ceux qui y contribuent.

Au Club de l'Espérance : Les rencontres intergénérationnelles sont toujours un grand plaisir. En juin 2023, une vingtaine d'enfants de l'accueil périscolaire du mercredi a rejoint les aînés du Club de l'Espérance pour un mini-tournoi de pétanque, de Moolky et de cornhole. Tous les vainqueurs sont repartis avec une coupe fabriquée par les enfants, et tous les participants ont été décorés d'une belle médaille « à croquer ». Une seconde rencontre s'est



déroulée en janvier autour de la galette des rois et des jeux de société, offrant de beaux moments de convivialité, de partage et de complicité.

À la bibliothèque « Marque-Pages » : Chaque mercredi, avant chaque période de vacances, un petit groupe d'enfants se rend à la bibliothèque pour écouter de belles histoires lors de l'animation « l'heure du conte », organisée par les bénévoles.

À l'association « La Gaule Vézinaise » : La présence des bénévoles et leur expertise technique nous ont permis de proposer une nouvelle fois l'activité pêche aux plus grands sur le site de l'Uzellière.



Informations :

La commune de Vezins accompagne les jeunes âgés de 16 à 25 ans, et domiciliés sur la commune, à passer leur BAFA (Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur) en prenant en charge les 2/3 du coût de la formation de base. Sur l'été 2023, Lauryne Geaufreau a été la première jeune à avoir intégré ce dispositif d'aide au financement du Brevet d'aptitude aux Fonctions d'Animateur (BAFA), cet été nous accueillerons Elfy Boré.

Si vous êtes intéressés, n'hésitez pas à vous adresser auprès de Virginie Saulais, responsable des services Enfance.

Inscriptions :

Fiches pour l'inscription sur les services Enfance (Accueil Périodique, Accueil de Loisirs, Restauration scolaire et Multi-sport) à rendre à partir du 21 mai et au plus tard le 2 juin 2024. Nouveauté pour un renouvellement d'inscription, les fiches seront préalablement remplies.

Ouverture de l'accueil de Loisirs du 8 au 26 Juillet et du 19 au 30 août 2024 ; inscription sur le portail famille du 5 au 18 juin 2024.

50% DEDUCTIBLES D'IMPÔTS

GODIN Paysage
Le jardin au naturel

Un jardin singulier respectant la biodiversité

frederic.godin@live.fr **02 41 30 74 05**
VEZINS Sarl Godin Paysage

ARTISAN

20

BOULANGER-PÂTISSIER VEZINS

Vanessa SOURISSEAU & Olivier GUEDON
14 place du Général de Gaulle
02 41 64 40 11

École de l'Èvre

L'école de l'Èvre poursuit son engagement dans une démarche globale de sensibilisation, d'éducation et d'actions pour la préservation de l'environnement. La labellisation E3D obtenue en juin 2023 ainsi que celle d'« éco-école » constituent une reconnaissance des actions mises en place par l'école en faveur du développement durable.



L'école compte 4 classes et accueille 86 élèves de la maternelle au CM2. Le personnel est composé de 5 enseignantes : Marion Bedouet, Blandine Binet (TPS, PS, MS, GS), Aurélie Decrand (CM1/CM2), Sylvie Denis (CE1/CE2), Carole Fièvre, et de 2 ATSEM : Audrey Lamoureux (GS/CP) et Gilberte Richard (TPS, PS, MS, GS). Au retour des vacances d'automne, deux poules, « Starlette » et « Neige », noms déterminés par vote, ont découvert l'espace qui leur a été réservé. Elles se sont rapidement approprié les lieux. Leur présence permet une initiation à la réduction des déchets par le recyclage de restes alimentaires. En prenant soin des animaux et en interagissant avec eux, les élèves apprennent la responsabilité et le respect des êtres vivants. Depuis septembre, en collaboration avec l'association Alizée, les élèves participent au défi « class 'énergie » (action financée par la municipalité) afin d'encourager le changement des comportements en faveur de la

sobriété énergétique. Ils ont ainsi réfléchi à un programme d'actions autour des économies d'énergie en participant à des expériences pratiques et des ateliers interactifs.



Les éco-délégués de chacune des 4 classes ont pu exprimer les envies et les besoins des élèves pour la future cour végétalisée. Cette cour, en plus d'apporter un meilleur confort lors des épisodes de forte chaleur, permettra de sensibiliser les élèves à l'importance de la préservation de la biodiversité. Ils auront ainsi l'opportunité d'apprendre de manière pratique et interactive en observant directement les plantes et les insectes qui peuplent l'environnement immédiat. Des séances de plantation à l'automne impliqueront activement les élèves dans la réalisation de ce projet.

D'autres actions, notamment culturelles, sont initiées pour enrichir les connaissances des élèves. Le thème de l'année « objets du quotidien » permet



de croiser différentes compétences artistiques. En fin d'année scolaire, les classes visiteront un musée des Métiers où ils pourront découvrir les outils utilisés par de nombreux métiers autour de la pierre, du bois, du métal, de la terre, du textile et du cuir.

L'école entretient également des partenariats dynamiques avec la bibliothèque « Marque-Page » et la maison de colocation pour personnes âgées « Âge et vie ». Ces collaborations enrichissent le projet éducatif de l'école et ouvrent les horizons des élèves sur le monde qui les entoure. L'équipe pédagogique tient à exprimer sa gratitude à l'APEL et à la municipalité pour leur soutien apporté à la réalisation des projets de l'école.

Blandine Binet, Directrice

Contact

Place Flandres Dunkerque - 49340 VEZINS
02 41 49 02 64
ce.0490676u@ac-nantes.fr
<https://ecoleprimairedelèvre-vezins.e-primo.fr/>





École Saint-Joseph

Voyage au fil du temps

Pour l'année scolaire 2023/2024, notre école a souhaité travailler sur la thématique du temps qui passe.

Qu'est-ce que le temps ? Comment le construit-on ? Quels sont les instruments qui servent à le mesurer ? Qu'est-ce qu'une journée, une saison, une année ? Quelles sont les grandes périodes de l'Histoire ?

La notion de temps est complexe, c'est un apprentissage long qui se construit progressivement. Les activités mises en place ont permis aux enfants de passer du temps personnel vers l'Histoire, prendre conscience de l'évolution des modes de vie et amorcer la construction de l'ordre chronologique.

Cheminer dans les trois dimensions du temps permet donc la représentation du passé, l'engagement dans leur temps (le présent) et la projection dans le futur. En identifiant la différence des temps, l'élève s'inscrit dans la temporalité.

Au cours de ce projet, nous avons privilégié donc 3 axes de travail : la construction du temps (structurer et mesurer le temps), le voyage dans le temps (évolution des modes de vie) et les recherches sur le passé (enrichir ses connaissances sur des personnages historiques importants et des faits marquants de l'Histoire).



En mai, nous sommes allés au château de Saint Mesmin, où, à travers des ateliers de jeux, de créations, de musique, les enfants ont pu vivre une expérience médiévale.

Nous avons également visité les archives de Cholet et nous avons pu nous plonger dans l'histoire locale.

Un partenariat avec la résidence Ages et vie a fait se rencontrer deux générations qui étaient heureuses de partager ce moment de convivialité. Nous avons pu échanger sur les habitudes de chacun et sur la vie de nos anciens quand ils étaient enfants au milieu du siècle dernier.

Enfin notre kermesse permettra à chacun de prendre un rôle et de s'exprimer en musique pendant un spectacle créé pour les familles et les amis.

Voyage en Marais poitevin

En octobre dernier, les classes de CE et CM sont parties en classe découverte dans le Marais poitevin. Notre intention était de créer une dynamique de groupe classe dès le début de l'année et d'organiser des activités et des situations d'apprentissage dans un autre contexte que celui de la classe. Nous avons voulu favoriser une exploration et une appropriation d'un monde différent, notamment par la découverte d'une région.

De nombreux enfants se séparaient de leurs parents pour la première fois. Nous pensons que cette première expérience de la vie de groupe leur a permis de se découvrir et de découvrir la vie collective au travers d'activités diverses.



Promenade en barque, visite de La Rochelle et de son aquarium, découverte de Vouvant et de la forêt de Mervent, visite de la maison de la meunerie, autant d'activités qui ont jalonné notre semaine.

Les enfants sont revenus heureux de ce séjour, avec un esprit plus ouvert sur leur propre vie et sur la vie de ceux qui les entourent.

Plus qu'une région, les enfants ont également découvert tout un patrimoine lié à cette région.

Lors d'une soirée en janvier, ils ont pu présenter toutes leurs découvertes à leurs familles, l'occasion pour tous de revivre de beaux et joyeux souvenirs qui resteront gravés dans les mémoires.



Voyage autour du monde

Depuis novembre, nous sommes en lien avec deux globe-trotteurs originaires de Vezins et La Tourlandry : Marie GRAVELEAU et Mehdi MARTINEAU. Ce sont deux anciens élèves qui ont décidé de parcourir le monde et de nous faire partager leur voyage à travers leurs commentaires et leurs photos et vidéos. Un échange s'est mis en place entre les enfants et nos voyageurs. Nous découvrons des réalités différentes et des paysages magnifiques. Chaque mois, nous attendons de leurs nouvelles avec impatience.

En dehors de notre thème d'année, nous avons pu bénéficier, comme les années précédentes, des différentes propositions de l'AdC : le golf, la piste routière, la patinoire pour les classes de GS/CP et CE1/CE1.

En lien avec la bibliothèque, les enfants de la classe de PS/MS ont participé au Voyage lecture sur le thème « Colorissimots ». Ils sont allés à la rencontre de l'école de l'Evre et de l'école de la Vallonnerie de Nuaille pour partager un moment autour des albums qu'ils ont préférés.

Enfin, grâce à notre opération de solidarité, nous avons pu faire un don



à l'association Les Restos du Cœur pour venir en aide aux plus démunis.

N'hésitez pas à visiter notre site, vous y trouverez beaucoup d'autres informations :

<https://www.vezins-stjoseph.fr/>

APEL

L'APEL de l'école Saint Joseph s'efforce chaque année de proposer des animations dans le but de rassembler tout le monde pour un bon moment de partage et de convivialité ! Actuellement, nous sommes 7 personnes dans notre bureau, mais beaucoup plus nombreux avec tous nos bénévoles qui organisent le marché de Noël (début décembre), le concours de palets (février), notre chasse aux œufs (1 an sur 2 à Pâques), notre marché de printemps (courant avril-mai), la kermesse (fin juin), la guinguette de la



rentrée (dernier vendredi d'août) ainsi que toutes nos ventes tout au long de l'année. Leur investissement est notre force pour essayer de vous proposer des nouveautés régulièrement !



Nous avons la chance d'être dans une commune en pleine évolution et nous voulons contribuer nous aussi à son dynamisme par le biais de nos actions. Nos bénéfices servent à acheter du matériel pour les enfants de notre école, des sorties scolaires et une partie de la classe découverte tous les 4 ans. Grâce à vous qui venez à nos animations ou achetez nos produits, nous avons ainsi fait plaisir aux enfants avec l'installation d'un billodrome dans notre cour ou encore une seconde table de ping-pong. Au plaisir de se retrouver à nos prochaines manifestations ! Retrouvez toutes nos informations sur notre page Facebook : Ecole Saint Joseph-Vezins.

Contact : apel.vezins.stjoseph@ec49.net

Le bureau de l'APEL St Joseph.



E. GOURICHON

1 Rue des Frairies
49340 VEZINS

Tél. 02 41 64 40 18 - Fax 02 41 64 49 15
E-mail : gaelle@etsgourichon.fr


ÉNERGIES
RENOUVELABLES


CHAUFFAGE
CLIMATISATION


PLOMBERIE
SANITAIRE


SANITAIRE
SALLE DE BAINS


ELECTRICITE


DÉCHETS
RECOUPERTION SAS

02-41-55-75-95- jollygranit@gmail.com




Retrouvez nos réalisations sur
www.jollygranit.com

- Plans de travail
- Bac à douche à l'italienne
- Fabrication et pose de monuments
- Taille de pierre
- Tous travaux de cimetière
- Pompes funèbres



CORON / 07-49-77-04-91 - pjolly49@gmail.com



Bibliothèque Marque-Pages

Composition du bureau

21 bénévoles

Bureau élu suite à l'Assemblée Générale du 29/03/24 :

Présidente et Co-Présidente :

Françoise GABORIEAU et Evelyne GUILLET

Secrétaire : Alice GOURDON

Trésorière : Nathalie PATTEDOIE

Animations 2023 sur le thème du Polar :

23 février 2023 à la bibliothèque : « Un meurtrier à Pouldard » Animation mélangeant une enquête policière et un escape game. Jeu familial à partir de 10 ans.

Une quinzaine d'enfants et adultes sont venus résoudre des énigmes sur le thème d'Harry Potter pour le plus grand plaisir de chacun !

3 juin 2023 à la bibliothèque : « Qui a tué Mme Duroy ? » Animation mélangeant une enquête policière et un escape game. Jeu familial à partir de 12 ans.

Animations du second semestre 2023 :

« Coding goûter » le mercredi 15/11/23 de 9h30 à 11h30 : 5 enfants ont pu s'amuser à programmer, créer un jeu vidéo, animer des personnages ou de la musique avec la présence d'un animateur.

L'activité Chasse au trésor le mercredi 13 décembre :

Le trésor du pays des glaces : 5 enfants ont été invités à aider Milana, la princesse des Glaces, à retrouver son trésor.

Page Facebook :

Information des lecteurs des nouveautés, des temps forts, de l'actualité....

Notre page Facebook compte actuellement 296 abonnés !

Bébés Lecteurs :

Les enfants de 0 à 3 ans ont été accueillis lors de deux séances en 2023. Chacune sur un thème différent avec des tapis de lecture adaptés (thème sur les saisons, les comptines, la ferme) et avec la participation d'Adèle Cousseau, animatrice référente Relais Petite enfance de Chloro'fil.

L'heure du conte :

Une séance est programmée tous les mercredis avant les vacances scolaires. Les enfants de 3 à 10 ans viennent écouter des histoires sélectionnées par les membres de la commission « Heure du conte ».

Accueil des classes :

Dans le cadre d'un partenariat avec les 2 écoles de Vezins, 8 classes ont été accueillies pendant l'année 2023.

Les bénévoles présentent la bibliothèque aux jeunes élèves. Ceux-ci empruntent des livres, et écoutent des contes suivant un thème défini avant les rencontres.

Voyage Lecture : Colorissimots

Il concernait les élèves en PS/MS des Ecoles de l'Evre et St Joseph de Vezins parmi les 47 classes de l'Agglomération du Choletais.

Le lancement s'est déroulé à la bibliothèque le 28 novembre 2023 au cours duquel 8 livres ont été présentés de manière ludique et animée.

Une visite dans les classes a eu lieu le 4 avril 2024. Cette étape permet généralement de redynamiser le voyage lecture, de voir ce qui a pu être réalisé en classe, de découvrir les livres qui plaisent et ceux qui ne plaisent pas et d'échanger avec les enseignants et les enfants. C'est aussi l'occasion pour les bénévoles, les bibliothécaires et les enseignants d'inciter les enfants à revenir à la bibliothèque.

La clôture du Voyage Lecture a été programmée le 27 mai. L'objectif pour les élèves était de présenter et faire deviner le livre préféré de la classe aux autres classes voyageuses de l'Agglomération du Choletais.

L'accueil de 5 jeunes bénévoles :

A compter de septembre 2023. 5 jeunes bénévoles des classes CM2 de l'école St Joseph et de l'école de l'Evre ont rejoint l'équipe de bénévoles. Une formation a été réalisée par Marion Valé, Responsable réseau Centre, à la bibliothèque (présentation de la bibliothèque, explication du rôle des bénévoles, le travail demandé et leur engagement).

Des temps de rencontres entre jeunes bénévoles du réseau sont proposés tout au long de l'année à la médiathèque de Cholet (discussions autour des lectures, temps d'animation et prêt de livres).

Ces jeunes bénévoles s'inscrivent aux permanences pendant l'année scolaire par le biais du planning en ligne.



Ré-aménagement de la bibliothèque :

Suite à notre rencontre avec le conseil municipal fin d'année 2022, notre demande de ré-aménagement de la bibliothèque a été entendue.

Nous avons pu utiliser la subvention perçue de l'association Parc éolien de la Grande Levée dans ce projet de réaménagement. La réception des meubles s'est effectuée fin septembre. Le réaménagement a eu lieu le vendredi 29 et samedi 30 septembre 2023.



Prix POP :

L'Agglomération du Choletais et son réseau de bibliothèques, en partenariat avec la librairie choletaise Le Passage Culturel, ont lancé le 1er Prix POP (Première Œuvre Publiée) en 2022.

Celui-ci est décerné à un premier roman adulte, écrit par un auteur francophone.

C'est un nouveau prix qui valorise la lecture dans nos bibliothèques.

Les votes sont ouverts à tout le monde (inscrits ou non-inscrits dans les bibliothèques) par le site Portail E-changes ou dans toutes les bibliothèques du Réseau via un bulletin papier déposé dans l'urne POP.

L'auteur lauréat du Prix POP 2023 était Anthony Passeron avec son roman « Les enfants endormis », aux éditions Globe.

Le jury du Prix POP 2024 est constitué et 15 bibliothèques du Réseau sont représentées !

Voici les grandes dates du Prix POP 2024 qui concernent toutes les bibliothèques :

- lundi 6 mai 2024 10h : lancement officiel du Prix
- du lundi 6 mai au samedi 19 octobre 2024 : lecture par les lecteurs des 5 livres sélectionnés
- samedi 19 octobre 2024 à minuit au plus tard : clôture officielle des votes

- mardi 5 novembre 2024 : dépouillement des votes et information au public du lauréat dans les jours à suivre.



Animations 2024 sur le thème : sport et culture

Yoga sur chaise : Le mardi 23 avril de 9h30 à 10h30, 8 personnes ont participé à la séance. Animé par Mathilde Cerezal-Callizo, Professeure de yoga et shiatsu

Découverte du yoga sur chaise pour une pratique adaptée à toutes et tous et facilement intégrable à son quotidien. Comme dans une séance de yoga classique, nous retrouverons des temps méditatifs, du pranayama (exercices de respiration) et des asanas (postures de yoga)

adaptés à une pratique sur chaise ainsi que des exercices de mobilité fonctionnelle permettant de renforcer les articulations

Calendrier des prochains événements

Animation numérique du 2nd trimestre 2024 :

Dessine ton jeu : 4 crayons et de l'imagination. C'est tout ce qu'il te faut pour créer ton propre jeu vidéo !
Public : Enfants de 8 à 12 ans. Sur inscription : 6 personnes maximum. Durée : 1h30

Poursuite des temps Accueil des classes, l'heure du conte, bébés lecteurs, Voyage Lecture,

Accueil de jeunes bénévoles, alimentation de notre page Facebook (nouveau, animations, coup de cœur...).

Comment et quand rejoindre votre association ?

Contact à la bibliothèque lors des permanences (mercredi 10h30-12h et 16h30-18h, vendredi 16h30-18h, dimanche 10h30-12h)

Via la page Facebook

Par mail : bib_vezins@choletagglomeration.fr

Mot des présidentes

Après trois années de présidence, Anne Claire et Camille, ont souhaité passer le relais. Nous leur disons un grand merci, pour leur dynamisme, leur disponibilité et leur créativité.

Avec l'équipe, nous allons tout mettre en œuvre pour satisfaire petits et grands et accueillir de nouveaux lecteurs dans notre bibliothèque.

Pour rappel.

Les bibliothèques de Cholet Agglomération fonctionnent en réseau, ce qui multiplie les possibilités d'emprunts.

(Livres, revues en numérique, CD, films...), des services, tous gratuits.

A ce jour, nous sommes 21 bénévoles, pour assurer :

- Les permanences
- Les animations et toutes les autres missions

Pour une meilleure organisation, plusieurs commissions ont été créés :

- Achat des livres, adulte et jeunesse
- Catalogages des nouveautés

Animations :

- Auprès des écoles,
- L'heure du conte et bébés lecteurs
- En lien avec Cholet agglomération
- Entretien et équipement des livres.

Bienvenue à Marie-Claude et Ludivine qui nous ont rejoint.


N'hésitez pas à nous contacter, si vous êtes intéressés, pour découvrir notre fonctionnement et participer aux animations.

Contact

4 rue des Écoles, 49340 Vezins

Tél. : 02 41 62 84 73

bib_vezins@choletagglomeration.fr

 Page Bibliothèque Marque-Pages Vezins

Badminton Loisir Vezins



Composition du bureau

Président : Alain Quété
 Vice-président : Virginie Audusseau
 Trésorier : Julien Vergnault
 Trésorière adjointe : Sandrine Salacroup
 Secrétaire : Sébastien Lemasson
 Secrétaire adjoint : Pascal Bertrand
 > L'association compte 38 adhérents (15 femmes et 23 hommes).

Assemblée générale le : 28 juin 2024

Comment rejoindre l'association

Les personnes désireuses de rejoindre l'association ou faire une session d'essai peuvent venir lors d'une séance le mardi entre 20 h et 22 h à la salle des sports.

Nous contacter

blvezins@gmail.com
 Lemasson Sébastien : 06 09 55 04 04



Mot du Président :

Cela fait 10 ans que l'association BLV est née, cette année 38 adhérents (hommes et femmes) viennent le mardi soir de 20 h à 22 h pratiquer le badminton en mode loisir.

Pas de compétition, juste un échauffement puis des matchs simples et doubles.

Bons et moins bons se rencontrent tout en essayant de progresser.

Un mardi par mois nous proposons quelques exercices sous forme de jeux.

Quelques échanges avec d'autres clubs sont au programme toujours en mode loisir.

Si vous êtes intéressés, n'hésitez pas à venir faire un essai lors d'une séance d'un mardi soir.

Vous avez plus de 16 ans, venez nous rejoindre.

Club de Volley de Vezins



Le volley-ball de Vezins existe depuis 42 ans, et une équipe d'irréductibles motivés continue de faire perdurer cette association au sein de la commune.

Cette année, l'équipe évoluant en division B termine sa saison au milieu du tableau. Au sein de l'équipe, certains joueurs ont pratiqué ce sport au niveau régional tandis que d'autres sont débutants, mais cela ne les empêche pas de réussir à jouer ensemble. C'est cette diversité qui rend ce sport accessible à tous.

Que vous soyez confirmé ou débutant, venez nous rejoindre ! Nous sommes toujours à la recherche de nouveaux joueurs.

Les matchs et entraînements à domicile ont lieu le jeudi soir à 20h15 à la salle de sport. Les matchs à l'extérieur peuvent être programmés un autre jour de la semaine. L'adhésion est de 50€ par an.

La reprise des entraînements est prévue pour le jeudi 12 septembre à 20h.

Si vous êtes intéressé ou si vous souhaitez des renseignements, n'hésitez pas à nous contacter dès maintenant :

Téléphone : 0627321157

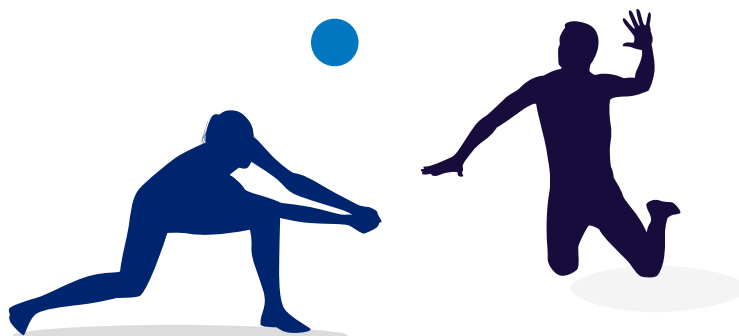
Page Facebook : Vezins Volley-ball

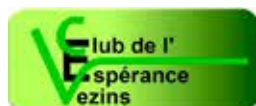
Membres du bureau :

Présidente : Anne Malinge
 Secrétaire : Stéphanie Cesbron
 Trésorier : Nicolas Lefort



Sur la photo de gauche à droite :
 Audrey Barré, Anne Malinge, Stéphanie Cesbron, Lylia Bellabes,
 Stéphanie Seriat, Pascal Cousseau, Nicolas Lefort, Sébastien Loiseau,
 Antoine Sechet. Absente sur la photo : Sandrine Lefort.





Composition du bureau

Co Présidents : Madeleine CESBRON et Michel CESBRON (rue des Landes).

Vice-Présidente : Josiane CAMMARATA.

Trésorier : Jean-Marie POINEL assisté de Jocelyne JURET.

Secrétaire : Evelyne TESSIER assistée de Marie-Hélène MAILLOT.

Membres actifs : Michel CESBRON (rue d'Anjou), Rachel COTTENCEAU, Anne GODET, Patrice GIRARD, Joël LAROCHE et Jean-Max SAVARIT.

> **Le club compte à ce jour 150 adhérents.**

Comment rejoindre le club

Le Club de l'Espérance a pour but de procurer des loisirs et distractions aux retraités de Vezins et de favoriser ainsi l'intégration de nouveaux venus sur la commune et aussi de rompre l'isolement dont certaines personnes peuvent souffrir.

La cotisation est de 12€.

Mot des Présidents

Le Club de l'Espérance continue ses nombreuses activités, avec un nombre d'adhérents stable, 148 actuellement ; et une participation en progression aux rencontres du mercredi.

Cette année beaucoup de sorties ont été programmées.

En ce qui concerne les voyages et spectacles proposés, l'assistance en groupe permet d'organiser un covoiturage ; ce qui est très important pour les personnes seules. Mais il y a aussi l'aspect convivial qui n'est pas négligeable. Nous profitons aussi parfois de tarifs plus avantageux.

Nous sommes ouverts à toutes propositions, comme des après-midi nouveaux jeux, que nous allons certainement renouveler.

L'atelier informatique est suspendu pour le moment ; il pourrait reprendre si de nouvelles personnes étaient intéressées.

Si vous souhaitez passer des moments agréables de partage et de bonne humeur, sans oublier la solidarité ; venez nous rejoindre !

La Présidente, Madeleine Cesbron
Le Président, Michel Cesbron

Retour sur les dernières activités:

visite du Cadre Noir à Saumur.	1 ^{er} -06-2023
Rencontre avec le Club de La Tourlandry.	05-07-2023
Croisière Déjeuner au fil de l'Erdre.	06-07-2023
Pique-nique à l'étang de l'Uzelière.	23-08-2023
Tournoi de Pétanque à Nuaillé.	30-08-2023
Banquet du Club à Valanjou.	13-09-2023
Mini concours d'automne.	18-10-2023
Bal d'automne avec Guy Roberto.	05-11-2023
Théâtre de Vezins au Puy Saint Bonnet en covoiturage.	12-11-2023
Mini concours d'automne avec divers jeux et tombola en faveur du Téléthon.	22-11-2023
Concours de belote interclubs.	06-12-2023
Journée des Maisons Illuminées avec soirée vin chaud en faveur du Téléthon.	09-12-2023
Goûter de Noël avec animation.	13-12-2023
Réveillon de la Saint Sylvestre	31-12-2023
Année 2024 premier semestre :	
Assemblée générale et Galette des rois ;	24-01-2024
Mini concours et dégustation des Bottereaux.	21-02-2024
Bal avec Thierry Lefèvre	10-03-2024
Concours de Belote Interclubs.	20-03-2024
Sorties, Voyages :	
Dimanche 17 Mars 2024 : Théâtre Saint-Paul : comédie « Impair et pair »	17-03-2024
« Bernadette de Lourdes » au Zénith de Nantes.	07-04-2024



Calendrier des prochains événements:

« Croisière sur la Sarthe » sortie en car proposée par Chloro'fil.	14-06-2024
Visite de la Savonnerie Gonnord le matin repas au restaurant et visite du Musée du textile l'après-midi. Sortie en covoiturage.	25-06-2024
Journée Interclubs organisée par le « Club de l'Amitié » de Neuvy en Mauges.	27-06-2024
Le « Foyer de l'Amitié » de la Tourlandry nous reçoit pour une rencontre amicale.	03-07-2024
« Jacquou le Croquant » à St Rémy en Mauges ; spectacle et repas.	26-07-2022
Pique-nique du Club de l'Espérance à l'étang de l'Uzelière.	21-08-2024
Banquet annuel du Club à Valanjou.	11-09-2024
Les Chantiers de l'Atlantique et la Grande Brière. Sortie en car.	19-09-2024
Fin septembre : Comédie Musicale à Yzernay.	
Mini concours d'automne.	16-10-2024
Bal avec « Didier Gilbert » ouvert à tous.	03-11-2024
Théâtre de Vezins au Puy Saint Bonnet. Sortie en covoiturage.	nov. 2024
Mini concours et Tombola en faveur du Téléthon.	20-11-2024
Concours de Belote Interclubs ouvert à tous.	04-12-2024
Journée Téléthon «Les Maisons illuminées». Animation l'après-midi avec «Music Cool» et vin chaud le soir.	07-12-2024
Goûter de Noël avec animation.	11-12-2024
Réveillon de la Saint Sylvestre.	31-12-2024
Année 2025	
Assemblée Générale du Club avec dégustation de la galette des rois.	29-01-2025
Mini concours des Bottereaux.	26-02-2025
Bal avec l'orchestre « Bruno Leblanc » ouvert à tous.	09-03-2025
Concours de Belote Interclubs ouvert à tous.	19-03-2025
Sorties et voyages : les dates et destinations ne sont pas encore fixées.	
Activités proposées :	
Tous les mercredis après-midi à la Salle annexe : jeux divers (cartes, scrabble, pétanque, palets etc...)	
Généalogie : qui reprendra à l'automne le premier lundi de chaque mois.	
Marche : randonnée tous les mois.	
Bricolage : le mercredi après-midi.	
Rencontre avec les enfants de la Périscolaire 2 à 3 fois dans l'année.	

Nous contacter

Michel Cesbron - Tél. : 06 75 43 81 43
Mail : clubesperance2022@outlook.fr



Gym détente Vezins

Composition du bureau

Présidente : Marie-Claire Augereau
 Vice-Présidente : Evelyne Tessier
 Secrétaire : Catherine Guillou
 Secrétaire adjoint : Jean-Jacques Defois
 Trésorier : Alain Herisset
 Trésorière adjointe : Marie-Hélène Maillot
 Membres actifs : Annie Bregeon,
 Chantal Frouin, Anne-Pascale Rotureau

L'association GYM détente propose tous les mercredis :

> une GYM douce de 10h à 12h animée par Noé qui permet aux gens de tout âge de garder souplesse et coordination dans une ambiance conviviale et détendue.

> une GYM détente de 20h15 à 21h15 qui propose chaque semaine un cours différent, avec du matériel adapté (balles, bâtons, haltères, élastiques...). Ces exercices dirigés par l'animateur sont corrigés, encouragés et permettent de renforcer tonus musculaire, souplesse et équilibre.

L'association accueille des adhérents de communes avoisinantes (La Tourlandry, Coron, Chanteloup...).

Les séances se déroulent à la salle de sport de Vezins sauf pendant l'hiver ou la salle des fêtes est mise à notre disposition par la municipalité que nous remercions. Aux beaux jours, quand le temps le permet, la séance a lieu en extérieur.

Le premier cours a souvent lieu le premier mercredi de septembre.



Gym douce du mercredi matin

N'hésitez pas à venir découvrir notre activité ! La séance d'essai est gratuite et sans engagement.

Il est possible également de rejoindre le groupe à tout moment de l'année.

Pour tous renseignements contacter

Pour la Gym douce :

Evelyne Tessier - 02 41 65 62 83

Pour la Gym détente :

Catherine Guillou - 06 17 79 31 10



Gym détente du mercredi soir

Jumelage Franco-Belge



Bureau

Président : CHARLOS Thierry
 Secrétaire : CHARLOS Léa
 Trésorier : BOUCHET Quentin
 Membres actifs : CHARLOS Jojo,
 SECHET Polo, ROTURIER Jérôme,
 BOUCHET Fred, SUPIOT Vincent,
 RACINEUX Mickaël, GUERET Clément, CHARLOS Laura

L'association du Jumelage, créée en 1976, se retrouve chaque année pour un week-end de festivités avec nos amis belges depuis 1977.

Cette année, les Vezinais ont fait le voyage jusqu'à Vezin, en Belgique, les 18, 19 et 20 mai dernier. Une quarantaine de français étaient de la partie pour ce week-end de retrouvailles.



Nous reverrons nos amis belges en 2025, en France, les 7,8 et 9 juin. L'occasion pour vous, Vezinais, de découvrir ce jumelage dans une ambiance amicale et festive !

En attendant, nous vous attendons nombreux à la soirée annuelle du Jumelage qui se déroulera le samedi 16 novembre 2024 à la MCL de Vezins. L'année dernière, 140 personnes étaient présentes à la soirée choucroute. Nous renouvelons le thème cette année alors nous vous attendons aussi nombreux, voir même plus !!!

Vive la Belgique, vive la France, et vive le Jumelage Franco-Belge !

Contacts

lea.charlos03@gmail.com

07 84 14 90 38

Comité des fêtes de Veziens

Fête de la musique



Vendredi 5 et samedi 6 juillet 2024

Nous vous attendons nombreux le vendredi pour célébrer la musique sous toutes ses formes et dans tous ses genres, avec la participation de 5 groupes talentueux et passionnés !

Le samedi, de nombreuses activités sont au programme, notamment une exposition de véhicules de collection, un spectacle d'hypnose, un feu d'artifice époustouflant en soirée et pour couronner la soirée une soirée dansante en plein air !

Le vendredi dans le centre bourg :

5 groupes présents pour animer le centre de Veziens

- > Music Cool Veziens
- > Olivier Light
- > High Phone Tribute Téléphone
- > Krumbs
- > Silverspark

Le samedi sur le parking des salles des fêtes, rue du Parc :

- > Rassemblement autos-motos à partir de 15h
- > Spectacle d'hypnose avec Adrien Schneider : L'histoire d'un voyage hypnotique
- > Spectacle pyrotechnique sonorisé tiré sur les étangs de la Coulée des Douves
- > Soirée dansante en plein air
- > Buvette et restauration sur place



Crédit photos : Hamid BOUHATMI.



Les Accroscènes

École des Baladins

Théâtre adulte et enfants

Date de création de l'association :
1923

Composition du bureau

Présidente : Corinne Charlos
Vice-président : François Allemand
Co-vice-président : Maxime Portal
Secrétaire : Allison Gourdon
Trésorière : Chantal Frouin
Vice-trésorière : Carine Goeury
Membres : Alexis Goislot

Histoire de l'association :

Autrefois appelée la troupe théâtrale « Jeanne d'Arc » de Vezins, la troupe a été fondée en 1923 et a joué de nombreuses pièces à la salle de théâtre « Patronage Jeanne d'Arc » jusqu'en 1969.

Après un arrêt de 14 ans, en 1983, l'enthousiasme, la motivation, le courage de plusieurs bénévoles amoureux du théâtre ont permis la relance de la troupe.

Aujourd'hui, la troupe compte une soixantaine de bénévoles répartis dans diverses commissions.

Depuis 2012, la troupe est devenue saltimbanque et joue chaque année dans les salles des communes voisines (La Tessoualle et maintenant au Puy Saint Bonnet depuis 2018).

Comme vous avez pu le lire précédemment, la troupe de théâtre a été relancée en 1983 soit 40 ans cette année !

Pour l'occasion, la troupe théâtrale s'est mobilisée pour organiser cet événement festif !

Le samedi 14 octobre 2023, les Accroscènes ont fêté toutes ces belles années théâtrales à la MCL de Vezins.

Tous les anciens bénévoles ont été invités ainsi que les membres d'associations vezinaises, les représentants de la commune. Nous étions 180 personnes à partager ce moment de retrouvailles, de rencontres, de partage sur le passé du théâtre.

Les albums photos des 40 dernières



années ont permis aux anciens acteurs, bénévoles de se revoir... que le temps passe vite... ces clichés conservés sont la mémoire du théâtre de Vezins. Un montage vidéo a également défilé tout au long de la soirée pour le plus grand plaisir de nos invités ! On a ri, la larme à l'œil peut-être aussi... mais quel bonheur de tous se retrouver, certains sont venus de loin pour participer à l'évènement.

Nous avons pris plaisir à écouter Music COOL, association qui a eu la gentillesse d'animer notre soirée avec leurs musiciens, chanteurs et chanteuses, tous talentueux.

Des jeux ont été organisés sur la connaissance des pièces. La troupe a fait travailler la mémoire de chacun : quelques acteurs et actrices ont revêtu les costumes de personnages de plusieurs pièces, il fallait deviner de quelle pièce il s'agissait ! Un moment de rigolade et de détente.

Tous les jeunes sortis de l'atelier théâtre et ayant joué au sein de la troupe étaient présents ! Un bon souvenir pour eux et pour nous !

Nous remercions encore tous les participants de cette soirée inoubliable et bien entendu toute l'équipe de la commission des 40 ans et tous les membres du théâtre qui ont aidé au bon déroulement de la soirée.

La saison 2023 avec l'ENTOURLOUPE s'est bien déroulée ! Les acteurs ont

pris plaisir à jouer et à faire rire son public ! Une nouvelle recrue Eléonore sortie de l'atelier théâtre a réalisé une belle prestation. La troupe de Vezins se renouvelle avec ses jeunes issus de l'école des Baladins créée en 2000, une fierté pour toute la troupe !

Pour remercier tous les bénévoles des Accroscènes, un week-end festif organisé par la commission « animation » a permis à toute la troupe de se retrouver à Noirmoutier les 27 et 28 avril dans une ambiance sympathique.



L'école de théâtre des Baladins présentera son spectacle à la MCL de Vezins les 8 et 9 juin 2024 pour le plus grand plaisir des enfants, ados et parents !

La commission « choix de la pièce » travaille activement et nous dévoilera prochainement son choix définitif. Ce sera bien entendu une comédie.

Vous pouvez déjà noter la date de la permanence pour les réservations qui aura lieu le **samedi 28 septembre** après-midi à la salle des Accroscènes, rue des Landes. Comme l'année

passée, le placement sera libre donc les places ne seront plus numérotées.

Il y aura ensuite 2 permanences téléphoniques par semaine et une fois les séances commencées, nous vous inviterons à vous rendre sur le site HELLOASSO afin de prendre vos places via internet.

Voici les dates des représentations :

18, 19, 20, 25, 26, 27 OCTOBRE

1er, 2, 3, 8 et 9 novembre 2024 à la salle de théâtre du Puy St Bonnet.


Nous avons hâte de vous retrouver et espérons que vous serez aussi nombreux et fidèles !

Contact

contact@lesaccroscenes-vezins.com

4 rue des Écoles à Vezins

www.lesaccroscenes-vezins.com

 Les Accroscènes de Vezins



La Gaule Vezinaise



L'association a été créée en mars 1999

La pêche est ouverte depuis le 1er avril et ce jusqu'au 31 octobre, à l'étang communal de l'Uzellerie, route des Poteries.

L'esprit intergénérationnel y est fortement présent, en effet il n'y a pas d'âge pour les adhésions, le plus jeune de nos membres a 6 ans. Quoi de mieux pour un bon apprentissage que de se former avec les anciens pêcheurs !

**SAISON DE PÊCHE 2024
DU 6 AVRIL AU 31 OCTOBRE**

VENTE DE CARTES ANNUELLE :
CONTACT : GÉRARD FAVEREAU ; 06 10 80 44 25

**ADULTES : 20 €
ENFANTS : 8 €**

VENTE DE CARTES À LA JOURÉE :
BOULANGERIE DE VEZINS & ANGELA COIFF

**ADULTES : 6 €
ENFANTS : 4 €**

Étoile Cycliste Vezins-Chanteloup (ECVC)



La randonnée des « **ETANGS ET FORET** » s'est déroulée le dimanche 14 avril au départ de la M.C.L. de VEZINS.

Les 490 randonneurs pédestres et cyclotouristes ont bénéficié d'un temps exceptionnel, et profité de la nature et du chant des oiseaux sur

les chemins du massif forestier et de ses étangs.

Malgré quelques chemins boueux, les randonneurs étaient tous ravis lors de leur retour à la salle, pour se restaurer.

Les membres du Club de l'E.C.V.C. sont enchantés d'avoir pu satisfaire

tous ses participants, et remercie également les bénévoles qui nous ont aidés pour la réussite de cette superbe randonnée 2024.

E.C.V.C. VEZINS CHANTELOUP





UNC - AFN

Union Nationale des Combattants (U.N.C.)

Union Nationale des Combattants en Afrique du Nord (A.F.N.)

Chanteloup-les-Bois, Nuaillé, Trémentines et Vezins

Nous remercions Monsieur le Maire et son équipe dynamique de nous avoir invités à l'inauguration de la nouvelle Gendarmerie de Vezins, nommée Pierre Renault. Cela nous a permis de retrouver des personnalités de différentes tendances, toutes engagées pour le bien commun, tout comme notre association UNC, qui regroupe tous ceux qui soutiennent les valeurs de la France, rangés derrière le drapeau tricolore.

Aujourd'hui comme hier, unis comme au front, nous recherchons toujours sur nos communes de nouveaux adhérents. Si le terme «Soldat de France» peut faire peur et poser question pour ceux qui sont plus jeunes et n'ont pas servi sous les drapeaux, il est possible de devenir membre associé, comme le rappelle le petit panonceau frappé du bleu de France, membre sympathisant ou sous une autre appellation réservée aux hommes et femmes. Une cotisation annuelle de 18 euros pour 2024 est simplement demandée.

La commune de Vezins possède un trésor inestimable en ayant un Conseil Municipal des Enfants issus des deux écoles que nous côtoyons lors des cérémonies nationales. Même si l'écharpe peut glisser ou tomber plusieurs fois, le principal est de porter et de partager nos valeurs et nos couleurs.

Nous pouvons également espérer retrouver parmi eux, dans quelques temps, une jeune fille ou un jeune



homme portant le drapeau, âgé entre 12 et 16 ans. Il y en a quelques-uns dans le Maine-et-Loire. Les années sont bien courtes et la relève doit être assurée. Notre destin, la Flamme Sacrée, symbole de notre liberté, ne doit pas s'éteindre et ne s'éteindra pas à Vezins. Nous en sommes tous plus que persuadés. Nous avons

presque terminé le tour des écoles publiques et privées de nos 4 communes. Je peux vous assurer que notre président, André Boutin, pour l'avoir accompagné dans chacune d'elles, peut enseigner l'histoire. Les élèves sont très intéressés et posent de nombreuses questions, qu'elles soient préparées avec leurs enseignants ou spontanées. Le Débarquement du 6 juin 1944 était le dernier sujet historique abordé.



Contact

Jackie Gelineau
Président adjoint auprès de la
Commune de Vezins
06 10 57 07 55



Olympique SaltourvezinsCoron (OSTVC)

Composition du bureau

Président : LAROCHE ANTHONY
 Vice-président pôle jeunesse :
 LEGER Hugues
 Vice-président pôle seniors :
 COSNARD Pierre-Antoine
 Secrétaire : BREMOND Thomas
 Trésorier : GOURICHON Vincent
 Secrétaire adjoint : CHALOPIN
 Emmanuel
 Trésorier adjoint : GOURDON
 Jean-François

MEMBRES DU BUREAU :

ANGIBAUT Baptiste	GUITTON Thomas
BERGER Nicolas	GUITTON Alexandre
BOUCARD Mélania	HAUDEBAULT Teddy
CLEMOT Dorian	LEGER Marlène
DAVID Nicolas	MARTIN Thomas
DURAND Sébastien	SACHOT Laetitia



OSTVC SAISON 2022/2023

Le club se compose de 262 licenciés
 3 équipes seniors dirigé par Rodolphe
 DUBILLAUD avec 70 seniors

1 équipe u17 encadré par Thomas
 LEFOUEST avec 19 joueurs

2 équipes u15 encadré par David
 POMMERAU avec 25 joueurs

3 équipes u13 encadré par Melvin
 MENNEQUIN avec 37 joueurs

2 équipes u11 encadré par Melvin
 MENNEQUIN avec 25 joueurs et 1
 féminines

1 catégorie u9 encadré par Alexandre
 GUITTON avec 17 joueurs

1 catégorie u7 encadré par Thomas
 BREMOND avec 10 joueurs

On n'oubliera pas non plus l'équipe
 loisirs de foot à 8 qui évolue le jeudi soir.

En entente avec le club de Vihiers,
 nous avons aussi 5 féminines qui
 évolue en u15 et u17 et 2 féminines
 en seniors loisirs.

La saison a débuté par notre tournoi
 de u11 et u13 le samedi 2 septembre
 à la Tourlandry avec la présence de
 320 enfants, très bon tournoi pour le
 club,



Suivi du concours de palets le 3
 novembre 2023 avec 90 équipes dans
 la salle des fêtes de Vezins. Là aussi
 une très grande participation, la salle
 était complète

Le 21 /01/2024 le club a fêté ses 5
 ans autour de la Galette, environ 130
 personnes ont répondu présent.

Nous avons profité de l'évènement
 pour remettre le don de 1000 € au
 Téléthon de Vezins et 1000 € au
 Téléthon de la Tourlandry.



Merci au enfants et parents qui ont
 participé au défi mis en place lors des
 entraînements par Melvin Mennequin
 leur éducateur.

Cet évènement a aussi été l'occasion
 de dévoiler les nouveaux maillots
 de nos équipes seniors, u11et u13.
 Merci à nos sponsors pour leurs aides
 financières.

27 avril 2024, bal du foot avec
 l'orchestre : Voulez-Vous Music et un
 repas de Renan Traiteur servis par nos
 jeunes u15. Un grand merci à tous les
 participants pour cette soirée.

26/05/2024 le club se déplace avec 2
 bus à St Gemmes d'Andigné pour un
 dernier tournoi ou les équipes de u7
 à u17 ont jouer et se sont supporter
 pour clôturer cette saison 2023/2024

Calendrier des prochains événements

Samedi 7 septembre 2024 Tournoi
 U11 et U13 à la Tourlandry

Vendredi jeudi 31 octobre concours
 de palets à Vezins

Comment et quand rejoindre votre
 association ?

Les inscriptions sont ouvertes tous les
 mois de juin et juillet,

Contact :

de U6 à U9 née entre 2019 et 2016
 Guittou Alexandre 06 47 09 89 56

de u10 à u17 née entre 2008 et 2015
 Mennequin Melvin 06 77 58 29 26

pour les Seniors et Féminines
 contacter Bremond Thomas 06 36 17
 01 58

Mot du président

Cette saison 2023/2024 a été marqué
 par du renouveau

Dans le bureau, un nouveau
 président, un nouveau secrétaire et
 un nouveau trésorier.

Sur le terrain de nouveaux maillots
 sont venu équiper nos jeunes et
 seniors, merci aux sponsors qui tout
 au long de l'année nous aident dans
 le développement du club,

Merci aussi aux municipalités qui
 entretiennent les complexes sportifs,
 et nous aides financièrement

Et merci à tous les bénévoles et
 supporter sans qui le club ne pourrait
 pas fonctionner.

Bien que sur le plan sportif les
 résultats n'ont pas été à la hauteur
 de nos espérances en particulier
 dans nos équipes seniors, nous
 allons lancer la saison 2024/2025
 par les inscriptions au mois de juin
 et préparer les équipes pour mieux
 repartir la saison prochaine.

Merci à tous pour votre soutien et
 venez nombreux dès le mois de
 septembre supporter nos équipes.

Le Conseil de l'OSTVC

Contact

www.olympique-saltourvezinscoron.footeo.com
 Secrétaire du club : Thomas BREMOND 06 36
 17 01 58

Adresse mail :ostvc.secretariat@gmail.com

Page Facebook : Olympique Saltourvezinscoron

Instagram : olympique.saltourvezinscoron

Angéla Coiff'



**Atelier
coiffure**

12 place Général de Gaulle
49340 VEZINS

02 41 64 96 04



GARAGE ANJOU AUTOS REP

2 rue du Chapelet
49340 VEZINS
02 41 65 96 73
anjouautosrep@orange.fr
www.garage-autofit.com

Réparateur multimarque
Vente véhicules neufs & occasion
Préparation esthétique



PERMIS AUTO CYCLO (BSR) PERMIS MOTO

**AUTO-ÉCOLE
DURBECE-BULTEAU**




7 place Emmanuel Bodet, 49340 TREMENTINES
Tél. : 02.41.55.41.44.

17 rue de Chêneveau, 49340 VEZINS
Tél. : 02.41.64.38.45.

Apprentissage deux-roues sur piste privée



BATEL

Bureau d'étude et d'ingénierie
d'énergies

02.41.49.18.20
contact@batel.fr

BATEL CHOLET - La Novathèque
5 bd Pierre Lecoq - 49300 CHOLET
www.batel.fr




BORDRON Associés

Electricité - Chauffage - Plomberie
Énergies renouvelables - Photovoltaïques
Dépannage - Entretien - Isolation

11 rue de Beauregard - 49300 CHOLET - Tél : 02.41.55.41.28
E mail : contact@bordron-associes.fr
www.bordron-associes.fr

Votre réparateur auto multimarque
Vente Automobile Neuf et Occasion - Dépannage
Vente et réparation
Motoculture




GARAGE de la TIGEOLE

Tél : 02 41 55 55 17

e-mail : garagedelatigeole@orange.fr

4 rue Nationale - 49690 CORON



Convivio

RESTAURATION AUTHENTIQUE & RESPONSABLE




SARL CHARLOS

THIERRY CHARLOS
40 RUE NATIONALE
49340 VEZINS

POSE DE CARRELAGE
FAIENCE
CHAPE FLUIDE BELITEX

☎ 02.41.64.96.93
E-mail : sarl.charlos@wanadoo.fr

Centre Socioculturel Intercommunal Chloro'fil



Composition du bureau

Le bureau est composé de quatre personnes :

Présidente : Dominique Clochard

Trésorière : Christelle Bordreau

Secrétaire : Pascal Sautejeau

Membre du bureau : Patricia Gandin

Le nombre d'adhérents en 2023

s'élève à 325 familles et 15

associations.

> 21 membres au conseil d'Administration. Et 10 salariés.

Retour sur les activités passées et calendrier des prochains événements :

Un incontournable du territoire

Le Centre Socioculturel Intercommunal Chloro'fil est un acteur clé de la vie des habitants de son territoire d'intervention, qui compte 7 communes dont Vezins.

Depuis maintenant 20 ans, (il souffle ses 20 bougies cette année 2024), le Centre Socioculturel Intercommunal joue un rôle essentiel dans le renforcement du tissu social et culturel de son territoire. Par les actions proposées, il répond au mieux aux envies, aux aspirations, et aux besoins des habitants.

Les activités

Le Centre Socioculturel Intercommunal Chloro'fil offre une large gamme d'activités pour tous les âges. Que vous soyez enfant, adolescent, parent ou senior, il y a forcément, des activités pour vous.

Tout au long de l'année, des matinées d'éveil pour tout-petits, des Mom'en familles ou de l'accueil de loisirs 11-17 ans, des spectacles, des ateliers et des sorties y sont proposées.

Citons, pour exemples, l'atelier Montessori du 31 octobre ou l'après-midi jeux intergénérationnel du 31 janvier ou la matinée jeux et jouets pour les 0-5 ans du 1er mars dernier à la MCL.

Une nouveauté depuis septembre : un groupe de marche senior s'est formé et établit des circuits de randonnées sur tout le territoire. Un « Repair café », lui, est prévu tous les 4eme samedis matin depuis février 2024 sur Trémontines à la salle des Mauges.



Et comme chaque été, Chloro'fil propose des animations pour tous. En 2023, ils'agissait notamment d'ateliers et de spectacle de cirque ainsi que d'animations sur la biodiversité. Cette année, nous vous proposons une semaine thématique sportive en l'honneur des Jeux olympique. Elle se déroulera du lundi 8 au vendredi 12 juillet. : « Chloro' fait ses jeux ! » Nous vous invitons à participer à ces journées d'animations, d'initiations, de démonstration et de défis ; le tout ponctué de spectacles au dernier jour ! (Au programme : Cyclisme, sport de glisse, sports collectifs, danse, judo, boomerang ...) Programme précis à venir très prochainement !

Grâce à cette diversité, le Centre Socioculturel Intercommunal

Chloro'fil rassemble les habitants des 7 communes, en encourageant les échanges intergénérationnels.

Un lieu d'apprentissage et de partage Le Centre Socioculturel Intercommunal Chloro'fil ne se contente pas d'offrir des activités de loisirs. Il propose également des ateliers formatifs et éducatifs.

Durant toute l'année, nous proposons des conférences (décrochage scolaire, adolescence, grand parentalité, confiance en soi...), des temps d'échanges pour tous, notamment pour les adolescents, des ateliers babysitting ou cinéma, ainsi qu'un espace d'information appelé « Relais Info Jeunes ».

Pour les parents de tout-petits, le Relais Petite Enfance est un soutien dans la recherche de modes d'accueil et dans la fonction employeur.

Avec l'aide de bénévoles, dans le cadre du numérique café, Chloro'fil propose à tous, un accompagnement à l'utilisation du matériel informatique.

Le C.S.I. réalise également des actions environnementales pour les familles en partenariat avec le parc éolien de la grande levée. Vezins a pu accueillir en 2023 l'animation estivale « Planète en fête » à la coulée des douves les 10-11 et 12 juillet. Ce fut trois jours sur le thème de la nature avec la participation du CPIE et de culture Biome. Le tout clôturé par une journée festive le samedi. Nous poursuivons cette année de nombreuses actions en ce sens comme le traditionnel Troc plant le 04 mai 2024, « Objectifs pour ma planète » visant à réduire vos consommations énergétiques, des visites sur la gestion des déchets ou l'information à la permaculture. Les petits ne sont pas en reste avec des animations au jardin pour les 0-4 ans (les 29 -30 -31 mai prochain)

- Impliqué dans le soutien aux initiatives locales, le Centre Socioculturel Intercommunal Chloro'fil est labellisé « Guid'asso information » et



antenne de France bénévolat : c'est un lieu ressource pour accompagner, informer et orienter les associations du territoire.

Pour affirmer ce soutien, le Centre Socioculturel Intercommunal Chloro'fil a mis en place « La Projetterie », lieu d'accompagnement pour les porteurs de projet quel que soit le secteur d'activité.

Pour aiguiser vos compétences, acquérir la méthode de projet, ou bénéficier de conseils, Chloro'fil est à même de vous guider.

- Un nouveau projet social est en cours d'écriture. Pensé avec tous les habitants du territoire grâce aux questionnaires et aux soirées organisées sur les communes, il établira les prochaines actions à mener. Merci pour votre participation à ce diagnostic.

- Des travaux devraient débuter en fin d'année dans les locaux du Centre Socioculturel Intercommunal Chloro'fil sur Nuillé afin d'équiper Chloro'fil de nouveaux espaces en meilleures adéquations avec ses actions. Ils devraient courir jusqu'en début 2026.

Comment et quand rejoindre votre association ?

Pour profiter de tout ce que le Centre Socioculturel Intercommunal Chloro'fil a à vous offrir, il vous suffit d'adhérer à n'importe quel moment. L'adhésion familiale 2024 s'élève à 10€, elle est valable de janvier à décembre. Et l'adhésion « personne morale » (pour les entreprises et associations) est à 30€ l'année.

N'hésitez pas à venir nous voir directement ou nous contacter par téléphone ou par email, pour rejoindre les activités qui vous intéressent ou pour proposer vos idées.

Vous trouverez sur le site internet et les réseaux sociaux tous nos programmes et toutes les dates à ne pas manquer. N'hésitez pas à vous inscrire à notre newsletter.

Mot de la présidente : « Le centre socioculturel Chloro'fil est un lieu de vie, d'écoute, d'animations et d'initiatives pour les habitants. Ouvert à tout public, du bébé au seniors, aux associations, il a pour mission de créer du lien social et de contribuer au "mieux vivre ensemble" sur le territoire.

Chloro'fil devient un lieu incontournable pour vous proposer un panel d'activités et d'animations qui répondent à vos attentes. Il vous accompagne dans la réalisation de vos projets. Vous trouverez les activités sur son site internet, ...

Grâce à tous ses partenaires, adhérents, bénévoles, élus, le projet social 2025-2028 sera bientôt disponible sur les réseaux.

Cette année l'assemblée générale se déroulera le 25 mai à la salle des fêtes de la Tessoualle. Nous serons heureux de vous compter parmi nous. »


Contact


40 bis rue de la Libération 49340 Nuillé

Tél. : 02 41 55 93 41

accueil@csichlorofil.fr

<https://csichlorofil.centres-sociaux.fr>

 csichlorofil

 sabrina Chloro'fil promeneurdunet

Contactez la presse

Pour annoncer vos événements (assemblées générales, concerts, animations...).

LE COURRIER DE L'OUEST

Correspondant Vezins :

M. Dominique Guibert

06 25 26 13 35

dominique.guibert3@free.fr

Rédaction de Cholet :

10 Boulevard Gustave Richard, 49300 CHOLET

02 41 49 48 20

redac.cholet@courrier-ouest.com

OUEST FRANCE

Rédaction de Cholet :

15 rue du Bourg Baudry, 49300 CHOLET

02 41 49 01 60

redaction.cholet@ouest-france.fr

SYNERGENCES HEBDO

Le Synergences hebdo est un journal gratuit d'informations diffusé sur l'ensemble des communes de l'Agglomération du Choletais, réalisé par l'Agence de la Promotion du Choletais.

16 avenue Maudet, 49300 CHOLET

02 44 09 25 20

synergences-hebdo@choletagglomeration.fr

Pour diffuser vos annonces dans le Synergences hebdo, pensez à contacter la rédaction trois semaines au minimum avant la date de l'événement.

TÉLÉVISION LOCALE DU CHOLETAIS (TLC)

La Télévision Locale du Choletais émet à destination de Cholet et de son Agglomération.

La chaîne est disponible sur le canal 33 de la TNT en Maine-et-Loire, Loire-Atlantique et en Vendée.

Sur la chaîne 378 de la box Orange et enfin sur la chaîne 918 de la Freebox.

La Rédaction :

ZI de la Bergerie - 3 rue Ampère

49280 LA SÉGUINIÈRE

02 41 62 16 66

tlcredaction@orange.fr

www.tlc-cholet.com

 Télévision Locale du Choletais

Pensez aussi au site au site internet InfoLocale !

Gestion des déchets

Les ordures ménagères résiduelles - bacs marrons

Il s'agit des déchets ménagers non dangereux qui ne sont pas collectés de manière sélective en vue d'une valorisation matière ou d'un traitement spécifique. Ces déchets sont ramassés de porte à porte, placés dans des bacs pour des raisons d'hygiène et de sécurité.



Les déchets ménagers - bacs jaunes

Ce sont les bouteilles et flacons en plastique, les petits cartons et emballages alimentaires, les emballages métalliques en acier et en aluminium, les journaux, magazines, revues, ainsi que tous les emballages en plastique.



Pour des raisons d'hygiène et de sécurité, les bacs doivent être sortis le moins longtemps possible avant la collecte. Les bacs doivent être rentrés le jour même et dès que possible après le passage du camion de collecte. Ils ne doivent pas rester sur la voie publique. Tout stationnement des bacs roulants sur la voie publique en dehors des heures de collecte est interdit.

Bien trier ses déchets recyclables

Pour maximiser l'espace dans son bac jaune, il peut être tentant d'empiler ou d'imbriquer les déchets recyclables les uns dans les autres. Cependant, cela constitue une erreur de tri !

Pourquoi est-ce problématique et quelles sont les conséquences de ce geste incorrect ?

Les opérateurs travaillant à la chaîne de tri doivent, pour chaque lot de déchets imbriqués, prendre le temps de les séparer et de les trier par matière. Cependant, cette tâche est pratiquement impossible à réaliser, car cela rallongerait considérablement le processus de tri, étant donné le volume quotidien de déchets à traiter.

Certaines machines, telles que les trieuses optiques et les convoyeurs à bande, sont conçues pour séparer les

déchets en fonction de leur matière afin de les valoriser. Cependant, lorsque les déchets sont imbriqués, ces machines ont du mal à identifier correctement la matière des déchets, ce qui entraîne des erreurs de tri.

Au final, les déchets imbriqués ne peuvent ni être valorisés ni recyclés. Il est également inutile de les rincer avant de les jeter !

Collecte du verre

La collecte du verre est assurée en apport volontaire par l'intermédiaire de colonnes réparties sur l'ensemble du territoire de la collectivité.



Les interdits :

- > Le verre à vitre qui est d'une composition chimique différente et qui risque de contenir du bois, du mastic, du fer...
- > Les verres en cristal, la vaisselle en verre, la porcelaine, la faïence et la céramique,
- > Les ampoules, néons...

Les bons réflexes

- > Afin de respecter la quiétude des riverains, il est interdit de déposer du verre dans les conteneurs entre 22 heures et 7 heures,
- > Inutile de laver le verre il suffit de bien vider les contenants en verre.

Le saviez-vous ?

Les flacons en verre de parfum sont recyclables de la même façon que les pots, bocaux et bouteilles !

Les colonnes sur Vezins :

- > Parking de la Maison Commune de Loisirs – rue du Parc
- > Rue Nationale (en face du cimetière)
- > Route de la Tourlandry (à la sortie du bourg)



> Rue du Chapelet (à proximité du garage automobile)

> Chemin du Métreau sur le parking des jardins communaux.

Les biodéchets : passez au compostage



Depuis 2010, Cholet Agglomération propose sur son territoire, une opération de promotion du compostage domestique, en subventionnant l'achat d'un composteur ou d'un lombricomposteur dans un des magasins partenaires de l'opération.

L'aide accordée est passée de 20 à 50 € l'année dernière afin d'accompagner les particuliers, qui depuis le 1er janvier 2024, ont l'obligation de trier leurs biodéchets (alimentaires et déchets verts) à la source.

Pour en bénéficier, vous devez renvoyer à Cholet Agglomération, le bulletin de réservation en le téléchargeant sur Cholet.fr

Sans conditions de ressources, uniquement réservé aux résidents du territoire de Cholet Agglomération et limité à un bon de réduction par foyer.

Valorisation des textiles usagés

De nombreux textiles sont encore abandonnés ou jetés avec les ordures ménagères résiduelles une fois qu'ils sont usagés, alors qu'ils pourraient être réutilisés s'ils sont en bon état ou recyclés s'ils sont abîmés. Voici quelques astuces pour mieux trier vos textiles :

Assurez-vous que vos vêtements sont propres et secs en les déposant dans des sacs bien fermés. Veillez à utiliser des sacs de taille modérée (maximum



50 litres) pour qu'ils puissent passer par la trappe.

Mélangez les articles usés et ceux en bon état. Les textiles non réutilisables peuvent être recyclés pour fabriquer de nouveaux produits.

Pensez à attacher les chaussures par paires !

Pour déposer vos textiles, deux colonnes de collecte sont implantées sur la commune :

- Place André Perret

- Chemin du Mètreau, sur le parking des jardins communaux

Pour toute question, les habitants de Cholet Agglomération peuvent contacter le service Gestion des Déchets au 0 800 97 49 49 (appel gratuit).



Déchèteries

Veziens - Déchèterie des Humeaux : lundi, Mercredi, Vendredi, Samedi de 9h30 à 12h et de 14h à 17h30

Cholet - La Blanchardière : du lundi au samedi de 9h30 à 12h et de 14h à 19h - le dimanche de 9h30 à 12h

Cholet - Le Cormier : du lundi au samedi de 9h30 à 12h et de 14h à 19h - le dimanche de 9h30 à 12h

Maulévrier : lundi, Mercredi, Vendredi, Samedi de 9h30 à 12h et de 14h à 17h30

Vihiers : lundi, Mercredi, Vendredi, Samedi de 9h30 à 12h et de 14h à 17h30

St Léger sous Cholet - Déchèterie de l'Eriboire : lundi, Mercredi, Vendredi, Samedi de 9h30 à 12h et de 14h à 17h30

La Tessoualle - Déchèterie du Pont Bertrand : lundi, Mercredi, Vendredi, Samedi de 9h30 à 12h et de 14h à 17h30



Éco-points

Tigné : samedi de 9h30 à 12h et de 14h à 17h30

Somloire/la Plaine : samedi de 9h30 à 12h et de 14h à 17h30

Nueil sur Layon : samedi de 9h30 à 12h et de 14h à 17h30

St Paul du Bois : samedi de 14h à 17h

Les déchèteries et éco-points sont fermés les jours fériés

Les déchèteries et éco-points sont ouverts à l'ensemble des habitants du territoire, sous réserve de posséder la carte d'accès pour les déchèteries de Cholet, Saint Léger sous Cholet, Veziens et la Tessoualle et que les déchets soient acceptés, conformément aux règlements en vigueur.

Déchèterie. Couvrez vos chargements lors du transport

Pour la sécurité de tous et la protection de l'Environnement, il est rappelé aux usagers qu'il est obligatoire de couvrir ou de maintenir votre chargement lors de votre venue

en déchèterie, afin d'éviter l'éparpillement et l'envol des déchets sur la voie publique pendant le trajet.

De trop nombreux déchets sont retrouvés dans les fossés sur les chemins menant aux déchèteries du territoire.

Fonctionnement de la carte d'accès

Cette carte (une par foyer) est GRATUITE lors de sa création, et donne droit à 12 passages par an.

Lors de la remise initiale de la carte, l'AdC attribue un nombre forfaitaire de passages et est soumis à l'application d'un prorata temporis en fonction de la date de la demande de carte.

Au 1er janvier de l'année civile, la carte sera automatiquement réinitialisée (sans action de votre part) avec un forfait de 12 passages. **Les passages non consommés de l'année antérieure ne seront pas cumulés à votre forfait de la nouvelle année.**

À l'entrée de chaque déchèterie, vous devrez présenter votre carte d'accès devant une borne.

Sur la borne, il vous sera indiqué le nombre de passages restants.

À votre demande, la carte peut être rechargée de 5 passages supplémentaires (forfait de 10 € donnant droit à 5 passages). Si vous n'avez pas utilisé la totalité de ces passages supplémentaires, le reliquat sera reporté l'année suivante (à la différence des passages forfaitaires).

Pour acheter ces passages supplémentaires, vous pouvez venir au Service Gestion des Déchets de la Direction de l'Environnement, 11 avenue de l'Abreuvoir - Bâtiment Mail 2 (1er étage) - à Cholet sur les horaires d'ouverture suivants (du Lundi au Vendredi de 8h30 à 12h15 et de 13h30 à 17h30) ou bien faire votre démarche en ligne sur mon espace citoyen de la Ville de Cholet.

Calendriers de collecte des déchets 2024

ZONE 13

JUILLET	AOÛT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DÉCEMBRE
L 1	J 1	D 1	M 1	V 1 Toussaint	D 1
M 2 27	V 2	L 2 36	M 2 40	S 2	L 2
M 3	S 3	M 3	J 3	D 3	M 3
J 4	D 4	M 4	V 4	L 4	M 4
V 5	L 5 32	J 5	S 5	M 5 45	J 5 49
S 6	M 6	V 6	D 6	M 6	V 6
D 7	M 7	S 7	L 7	J 7	S 7
L 8 28	J 8	D 8	M 8 41	V 8	D 8
M 9	V 9	L 9 37	M 9	S 9	L 9
M 10	S 10	M 10	J 10	D 10	M 10
J 11	D 11	M 11	V 11	L 11 Armistice 1918	M 11
V 12	L 12 33	J 12	S 12	M 12 46	J 12 50
S 13	M 13	V 13	D 13	M 13	V 13
D 14 Fête Nationale	M 14	S 14	L 14	J 14	S 14
L 15	J 15 Assomption	D 15	M 15 42	V 15	D 15
M 16 29	V 16	L 16 38	M 16	S 16	L 16
M 17	S 17	M 17	J 17	D 17	M 17
J 18	D 18	M 18	V 18	L 18	M 18 51
V 19	L 19 34	J 19	S 19	M 19 47	J 19
S 20	M 20	V 20	D 20	M 20	V 20
D 21	M 21	S 21	L 21	J 21	S 21
L 22 30	J 22	D 22	M 22 43	V 22	D 22
M 23	V 23	L 23 39	M 23	S 23	L 23
M 24	S 24	M 24	J 24	D 24	M 24
J 25	D 25	M 25	V 25	L 25 48	M 25 Noël
V 26	L 26 35	J 26	S 26	M 26	J 26 52
S 27	M 27	V 27	D 27	M 27	V 27
D 28	M 28	S 28	L 28	J 28	S 28
L 29 31	J 29	D 29	M 29 44	V 29	D 29
M 30	V 30	L 30	M 30	S 30	L 30
M 31	S 31		J 31		M 31

ZONE 15

JUILLET	AOÛT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DÉCEMBRE
L 1	J 1 31	D 1	M 1	V 1 Toussaint	D 1
M 2	V 2	L 2	M 2	S 2	L 2
M 3	S 3	M 3	J 3	D 3	M 3
J 4 27	D 4	M 4	V 4 40	L 4	M 4
V 5	L 5	J 5 36	S 5	M 5	J 5 49
S 6	M 6	V 6	D 6	M 6	V 6
D 7	M 7	S 7	L 7	J 7 45	S 7
L 8	J 8 32	D 8	M 8	V 8	D 8
M 9	V 9	L 9	M 9	S 9	L 9
M 10	S 10	M 10	J 10 41	D 10	M 10
J 11 28	D 11	M 11	V 11	L 11 Armistice 1918	M 11
V 12	L 12 37	J 12	S 12	M 12 46	J 12 50
S 13	M 13	V 13	D 13	M 13	V 13
D 14 Fête Nationale	M 14	S 14	L 14	J 14	S 14
L 15	J 15 Assomption	D 15	M 15 42	V 15	D 15
M 16	V 16 33	L 16	M 16	S 16	L 16
M 17	S 17	M 17	J 17	D 17	M 17
J 18 29	D 18	M 18	V 18 42	L 18	M 18
V 19	L 19 38	J 19	S 19	M 19	J 19 51
S 20	M 20	V 20	D 20	M 20	V 20
D 21	M 21	S 21	L 21	J 21 47	S 21
L 22 34	J 22	D 22	M 22	V 22	D 22
M 23	V 23	L 23 39	M 23	S 23	L 23
M 24	S 24	M 24	J 24	D 24	M 24
J 25 30	D 25	M 25	V 25 43	L 25	M 25 Noël
V 26	L 26 35	J 26	S 26	M 26	J 26 52
S 27	M 27	V 27	D 27	M 27	V 27
D 28	M 28	S 28	L 28	J 28 48	S 28
L 29	J 29	D 29	M 29 44	V 29	D 29
M 30	V 30	L 30	M 30	S 30	L 30
M 31	S 31		J 31		M 31

- Collecte des ordures ménagères résiduelles (bac marron) > Vendredi matin des semaines impaires.
- Collecte des emballages ménagers (bac ou sac jaune) > Vendredi matin des semaines paires.
- Jour férié.
- Période avec un décalage de jour de ramassage.



DES AIDES POUR RENOVER SON LOGEMENT

Cholet Agglomération a mis en place un dispositif* pour encourager les propriétaires à rénover leur logement. L'opération concerne les centres-bourgs de 20 communes de l'agglomération, dont celui de Veziens où 6 visites de logements ont déjà été effectuées.

LE DISPOSITIF OPAH-RU

Des aides publiques importantes, des conseils et un accompagnement : c'est en résumé l'intérêt d'une OPAH-RU (Opération programmée d'amélioration de l'habitat et de renouvellement urbain). Ce dispositif a été mis en place pour les 20 centres-bourgs de 14 communes de Cholet Agglomération en février 2023, pour 5 ans (jusqu'en 2028).

L'objectif est d'encourager les travaux de rénovation (amélioration thermique, rénovation globale, aide au maintien à domicile) dans les logements privés, situés dans le périmètre du dispositif en définissant le meilleur financement possible pour réduire le coût pour les propriétaires.

Les subventions

Près d'1 810 000 € d'aides publiques locales sont fléchées pour les proprié-

taires qui engagent un projet de rénovation. Depuis le 1er janvier, les aides de l'Anah (Agence nationale de l'habitat) ont également évolué. Sur des projets d'adaptation au vieillissement, le taux de subvention s'élèvera de 50 à 70% selon les ressources du foyer. Le plafond des travaux passera à 22 000 €. Ces financements sont destinés aux personnes de plus de 70 ans ou de 60 à 69 en perte d'autonomie et aussi aux personnes en situation de handicap.

Pour les travaux d'amélioration énergétique, de nouvelles règles s'appliquent et le plafond des travaux subventionnables passe de 35 000 € à 70 000 €. Les propriétaires occupants pourront obtenir de 60 à 80 % de subvention selon leurs revenus.

L'ACCOMPAGNEMENT

Cholet Agglomération a missionné Alter pour accompagner gratuitement les propriétaires qu'ils soient occupants, bailleurs, investisseurs, en copropriété ou accédant à la propriété, tout au long de leur projet afin de mener à bien leurs travaux.

Les conseillères d'Alter, Sandra

Boutin et Léa Bellalou, réalisent une étude personnalisée en fonction du logement et des attentes des propriétaires en proposant un conseil éclairé, neutre et gratuit sur les travaux à réaliser. Elles estiment leur coût et déterminent le montant des différentes aides publiques mobilisables.

Depuis la mise en place de l'OPAH-RU, elles ont visité 144 logements dans les différents bourgs concernés (dont 6 à Veziens) et au total, 28 dossiers ont été déposés.

**une Opération programmée d'amélioration de l'habitat et de renouvellement urbain (OPAH-Ru)*

Renseignez-vous

Léa Bellalou et Sandra Boutin
02 59 10 12 34

opah.choletais@anjouloireterritoire.fr

Permanence sur rendez-vous

A la Mairie de Lys-Haut-Layon :

De 9h30 à 12h et 14h à 16h

Le 1er et 4e vendredi de chaque mois

AVANT



AVANT



APRÈS

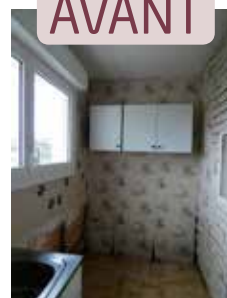


Exemple de travaux (adaptation de la salle de bain, démolition de cloisons, isolation des combles, du plancher et de quelques murs, installation d'une pompe à chaleur et d'une VMC) dans une maison à La Tessoualle. De l'étiquette F, elle est passée en étiquette C.

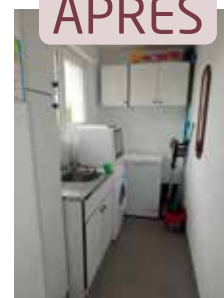
APRÈS



AVANT



APRÈS



VOUS SOUHAITEZ RÉALISER DES TRAVAUX ? ACHETER ? DES AIDES EXISTENT !

Cholet Agglomération met en place une subvention pour donner un coup de pouce aux primo-accédants dans leur projet d'acquisition-amélioration d'un logement en centre-ville et centre-bourg.

Montant de l'aide ?

Le montant de l'aide est de 20% du montant HT des travaux dans la limite de 25.000€ HT de travaux, soit une **subvention maximale de 5.000€**.

Bonus de 2.000€ pour les logements vacants depuis + de 3 ans.

Pour qui ?

La subvention Prime'Accession est destinée aux primo-accédants qui respectent les plafonds de ressource du Prêt à Taux Zéro (zone B2 pour l'ensemble de Cholet Agglomération).

Un primo-accédant est une personne qui n'a pas été propriétaire de sa résidence principale depuis plus de 2 ans.

Quels sont les territoires éligibles ?

Les centres anciens des 26 communes de Cholet Agglomération :

Vezins, Bégrolles-en-Mauges, Cernusson, Les Cerqueux, Chanteloup-les-Bois, Cholet, Cléré-sur-Layon, Coron, Lys-Haut-Layon, Maulévrier, Le May-sur-Evre, Mazières-en-Mauges, Montilliers, Nuaillé, Passavant-sur-Layon, La Plaine, La Romagne, Saint-Christophe-du-Bois, Saint-Léger-sous-Cholet, Saint-Paul-du-Bois, La Séguinière, Somloire, La Tessoualle, Toutlemonde, Trémentines, Yzernay.

Pour les communes couvertes par un Plan Local d'Urbanisme : zonage UA (centre ancien) et/ou zone assimilable.

Pour les communes couvertes par une carte communale ou soumises au Règlement National d'Urbanisme (RNU) : périmètre défini.

Quelles sont les conditions à respecter ?

Bâti achevé **avant le 1er janvier 1960**

En centre-ville / en centre-bourg

Les travaux subventionnés :

- > Gros oeuvre (structure du bâti, maçonnerie)
- > Toiture (charpente, couverture)
- > Réseaux (eau, électricité, gaz)
- > Équipements sanitaires (baignoire/douche, WC, lavabo)
- > Travaux d'économies d'énergie (chauffage, isolation, menuiseries extérieures).

À quel moment déposer ma demande ?

Dans les 3 mois suivant la signature de l'acte de l'achat et avant le démarrage des travaux.

À quel moment je reçois la subvention ?

Une fois les travaux achevés, sur présentation des pièces justificatives (acquisition, factures acquittées et photos des travaux, ...) et sous réserve de la conformité avec le projet initial.

Toutes les informations sur Cholet.fr

Frais de gardes animaux errants

Nous vous rappelons l'importance de prendre toutes les dispositions nécessaires pour empêcher que votre chien ne s'échappe pas. En cas de capture d'animaux errants, ceux-ci seront temporairement hébergés au chenil situé au Chemin du Métreau. Ce chenil a été spécialement mis en place en réponse à la recrudescence d'animaux retrouvés errants dans nos rues. En effet, les agents municipaux ainsi que les élus étaient trop fréquemment mobilisés en soirée, la nuit ou pendant les week-ends pour gérer ces situations.

Frais de gardes applicables :

- > forfait de prise en charge : 60 €
- > hébergement journalier : 25 €

Propreté Déjections canines



Face aux déjections canines qui sont devenues de plus en plus fréquentes et source de nuisances, voici un petit rappel des règles essentielles :

Il est strictement interdit de laisser les déjections canines sur les voies publiques, notamment les trottoirs, les espaces verts et les aires de jeux pour enfants, afin de préserver l'hygiène publique.

Tout propriétaire ou détenteur de chien est tenu de ramasser immédiatement les déjections de son animal. Le non-respect de cette interdiction peut entraîner une amende forfaitaire de **35 €**.

Pour faciliter le respect de cette règle, la commune met gratuitement à disposition des sacs spéciaux destinés à cet usage. Vous pouvez en obtenir sur le site de la Coulée des Douves.

Tenir son chien en laisse une question de sécurité

La Commune de Vezins vous rappelle qu'il est obligatoire de tenir un chien en laisse dans la rue, les espaces verts et les parcs. Toute dérogation peut être sanctionnée.

Cette mesure est imposée en raison de plusieurs débordements, notamment à la Coulée des Douves. Les animaux sont au contact direct des promeneurs ainsi que des autres animaux c'est pourquoi il faut permettre à chacun de se promener en toute confiance.

De plus, cela maintient les animaux en sécurité en évitant les fuites ou les morsures et permet de conserver un cadre de vie propre en gardant un œil sur les déjections à ramasser.

Vous êtes donc invité(s) à tenir vos chiens en laisse lors de vos promenades.

Paroisse Sainte Marie des Sources de l'Èvre

La paroisse Sainte Marie des Sources de l'Èvre regroupe 4 relais : Vezins, Chanteloup-les-Bois, Nuailly et Trémentines.

Secrétariat paroissial

2 Place Hubert Cassin - 49340 Trémentines
02 41 62 59 59
secretaire.paroisse.eap@outlook.fr

Correspondant Relais de Vezins

Mme Marie-Madeleine BREGEON :
02 41 58 05 15
Madame Béatrice Cesbron
Salle Saint Pierre - 13 bis rue Saint Pierre
Une permanence est assurée le mardi de 10 h à 11 h.
Plus d'informations sur le site internet : www.choletcatho.net

Lutte contre les nuisances sonores

Tout bruit portant atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé, par sa durée ou sa répétition ou son intensité, et causé sans nécessité ou dû à un défaut de précaution, est interdit de jour comme de nuit.

Les travaux momentanés de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers en dehors de tout cadre professionnel et à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que :

- Tondeuses à gazon,
- Pompes d'arrosage à moteur à explosion,
- Tronçonneuses, perceuses, raboteuses, scies mécaniques... etc.

Ces travaux peuvent être effectués seulement :

- > **les jours ouvrables de 8 h 30 à 12 h 00 et 14 h 00 à 19 h 30**
- > **les samedis de 9 h 00 à 12 h 00 et 15 h 00 à 19 h 00**

> les dimanches et jours fériés de 10 h 00 à 12 h 00

Les occupants de locaux d'habitation et leurs dépendances doivent prendre toutes les dispositions pour ne pas troubler le voisinage notamment par l'usage fréquent, répétitif ou intempestif d'instruments de musique, d'appareils électroménagers (radio, télévision, chaîne hifi, machine à laver, etc.), ou par la pratique d'activités non adaptées.

Achat groupé de fioul domestique

Madame Bernier s'occupe du service de groupement de fioul sur notre commune. Passez votre commande auprès d'elle pour bénéficier de tarifs avantageux ! Tél. 02 41 64 46 17

Dates de livraisons pour l'année 2024 – 2025 :

> Mardi 3 septembre, 1er octobre, 5 novembre et 3 décembre 2024.

> Mardi 7 janvier, 4 février, 4 mars, 1er avril, 6 mai et 3 juin 2025.

Pour obtenir une réduction via le groupement de fioul, il est requis de payer un minimum de 400 litres en une seule fois. Dans le cas contraire, un frais supplémentaire de 15 € pour le déplacement sera ajouté à la facture.



Défibrillateur

CES ÉQUIPEMENTS SONT INSTALLÉS À LA MAIRIE ET À LA SALLE DE SPORTS.

Balayage et désherbage

L'entreprise COVED interviendra pour le balayage mécanique des rues de la commune **les 10 juin, 2 septembre et 14-15 octobre 2024.**

Afin de faciliter le trajet de la balayeuse et ainsi d'optimiser le nettoyage de nos caniveaux, nous vous invitons à libérer la chaussée et à ne pas laisser vos véhicules sur la voie publique ce jour-là.

Planning désherbage vapeur 2024

- > Du 17 au 25 juin
- > Du 9 au 20 septembre
- > Du 21 au 31 octobre

Emmaüs Collecte

Vous souhaitez faire un don à la communauté Emmaüs ?

Chaque premier samedi du mois, de 9h à 12h, une permanence est assurée au local situé rue des Frairies, à proximité de la cour de l'école de l'Evre.

Odile et Alain Bouvet sont en charge de ces permanences, avec l'assistance d'Yvette Merlet.

Saviez-vous que, en dehors de Cholet, ce point de collecte est le seul dans les communes environnantes ?



Le brûlage à l'air libre des déchets verts est interdit toute l'année !

Bien que largement pratiquée, cette activité est pourtant interdite car cette combustion dégage de nombreuses substances polluantes pour l'environnement et toxique pour la santé (affections respiratoires, maladies cardiovasculaires, cancers, etc.).

Pourtant depuis le 10 février 2020, le code de l'environnement l'interdit ! Cette infraction expose le contrevenant à une amende de 750 € (article R541-78).

Des solutions alternatives existent :

- Le compostage domestique (une aide de 50 € pour l'achat d'un composteur est proposé par Cholet Agglomération),
- Le broyage régulièrement proposé par Cholet Agglomération sur les communes du territoire.

Demander ou renouveler un titre d'identité

Vous souhaitez faire une demande de passeport et/ou de CNI : vous devez vous rendre dans une mairie équipée d'un dispositif de recueil (DR) afin que celle-ci puisse recueillir votre demande.

L'Agence Nationale des Titres Sécurisés (ANTS) met à disposition un moteur de recherche afin de vous permettre de trouver un rendez-vous disponible dans les plus brefs délais. Pour cela, il faut renseigner votre localisation puis choisir le rendez-vous disponible qui vous convient le mieux.

Pour rappel, le lieu de la demande ne dépend pas de votre domicile : vous pouvez vous rendre dans n'importe quelle mairie, à condition que celle-ci soit équipée d'une station d'enregistrement.

<https://passeport.ants.gouv.fr/services/geolocaliser-une-mairie-habilitee>

Délai d'obtention variable selon la période de l'année : **le pic d'activité se situe entre mars et août.** Pour

connaître le suivi de votre demande, vous pouvez vous adresser auprès de votre mairie de dépôt.

La mairie de Veziens ne délivre plus de pièce d'identité, il faut donc vous rendre dans une autre ville.

Les communes les plus proches pouvant délivrer les pièces d'identité : Cholet, Le May-sur-Evre, Chemillé-en-Anjou, Beaupréau-en-Mauges, Chalonnes-sur-Loire, Lys-Haut-Layon, Mauges-sur-Loire

Durée de validité : 10 ans + 5 ans.

Depuis le 1er janvier 2014, les cartes nationales d'identité sécurisées, délivrées à des personnes majeures entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013 sont prolongées de 5 ans (10+5). La prolongation de la durée de validité est automatique et ne nécessite aucune démarche. La date de validité inscrite sur le titre n'a pas besoin d'être modifiée pour que la validité de la CNI soit prolongée de 5 ans.

URGENCES

Pompier	18
Harcèlement scolaire	3020
Numéro d'urgence européen	112
Gendarmerie de Vezins	02 41 64 40 02
Ouverture au public le vendredi de 14h à 18h	
S.A.M.U	15
Centre Antipoison	02 41 48 21 21
Violences Femmes Info	39 19

SERVICE MÉDICAUX

Pharmacie

Pharmacie HAMON-PAUL Brigitte
46 rue de Cheneveau 02 41 64 45 61
Lundi, mardi, mercredi, vendredi : 9 h - 12h30 / 14h30 - 19 h
Jeudi : fermé - Samedi : 9 h - 12 h 30 / fermé l'après-midi

Infirmières

17 rue de Cheneveau
Mme Sylvie DEFOIS
Mme Catherine COMBREAU 06 10 04 51 48

Médecin généraliste

4 rue du Chapelet *sur rendez-vous*
Dr Cristina CODREANU 02 41 28 00 33

Kinésithérapeutes

1 Square des Jardins 02 41 64 44 93
..... *sur rendez-vous*
M. Mickael RUPIN
Mme Julie GIBOIRE
Mme Emilie ALBERT
M. Sylvain CESBRON
Mme Christine LANDEAU

Clinique Vétérinaire de la Forêt

23 rue de Cheneveau 02 41 64 40 10
Du lundi au vendredi : 8 h 30 - 12 h / 13 h 30 - 18 h
Samedi : 8 h 30 - 12 h - secretariat.cabveto.foret@orange.fr

Ambulances Baranger - Cailleau

Commune de stationnement 02 41 30 70 28

Centre Hospitalier

1 rue Marengo à Cholet 02 41 49 60 00

Polyclinique du Parc

Avenue des Sables à Cholet 02 41 63 42 00

SERVICES COMMUNAUX

Mairie et Agence Postale

Place Flandres Dunkerque 02 41 49 02 60
mairie@mairie-de-vezins.com
Lundi, mercredi, vendredi : 9 h - 12 h / 14 h - 18 h 30

Cimetière s'adresser à la Mairie

SERVICES ENFANCE

Périscolaire et accueil de loisirs extrascolaire Les P'tits Potes

enfance@mairie-de-vezins.com 02 41 64 94 65

CHOLET AGGLOMÉRATION

Maison Départementale des Solidarités du Choletais (MDS)

26 Avenue Maudet
49300 CHOLET 02 41 21 51 00

Service Gestion des Déchets de l'AdC

Direction de l'Environnement
Bâtiment Mail 2 (1^{er} étage)
contactdechets@choletagglomeration.fr
49300 CHOLET 0 800 97 49 49 (N° vert gratuit)

Déchèterie des Humeaux

Route de Trémentines - 49340 VEZINS
Lundi, mercredi, vendredi, samedi : 9h30 - 12h / 14h - 17h30

SCOLARITÉ

École publique de l'Évre

Place Flandres Dunkerque ce.0490676u@ac-nantes.fr
Directrice : Mme Blandine BINET 02 41 49 02 64

École privée Saint Joseph

Impasse Joseph Giron vezins.stjoseph@ec49.fr
Directeur : M. Bruno ROBIN 02 41 64 40 05

SERVICES DIVERS

Bibliothèque Marque-Pages

4 rue des Écoles - 49340 VEZINS 02 41 62 84 73
bib_vezins@choletagglomeration.fr
Mercredi : 10 h 30 - 11 h 30 / 16 h 30 - 18 h 30
Vendredi : 16 h - 18 h - Dimanche : 10 h 30 - 12 h

Centre des Finances Publiques

42 rue du Planty
49300 CHOLET 02 41 49 58 20

Sous-Préfecture

30 rue Trémolière
49300 CHOLET 02 53 57 90 62

Préfecture

Place Michel Debré
49100 ANGERS 02 41 81 81 81

Conseil Départemental de Maine-et-Loire

48B bd du Maréchal Foch
49100 ANGERS 02 41 81 49 49

Conseil Régional des Pays de La Loire

1 rue Loire
44000 NANTES 02 28 20 50 00

Commerces, services, entreprises... consultez notre site internet !

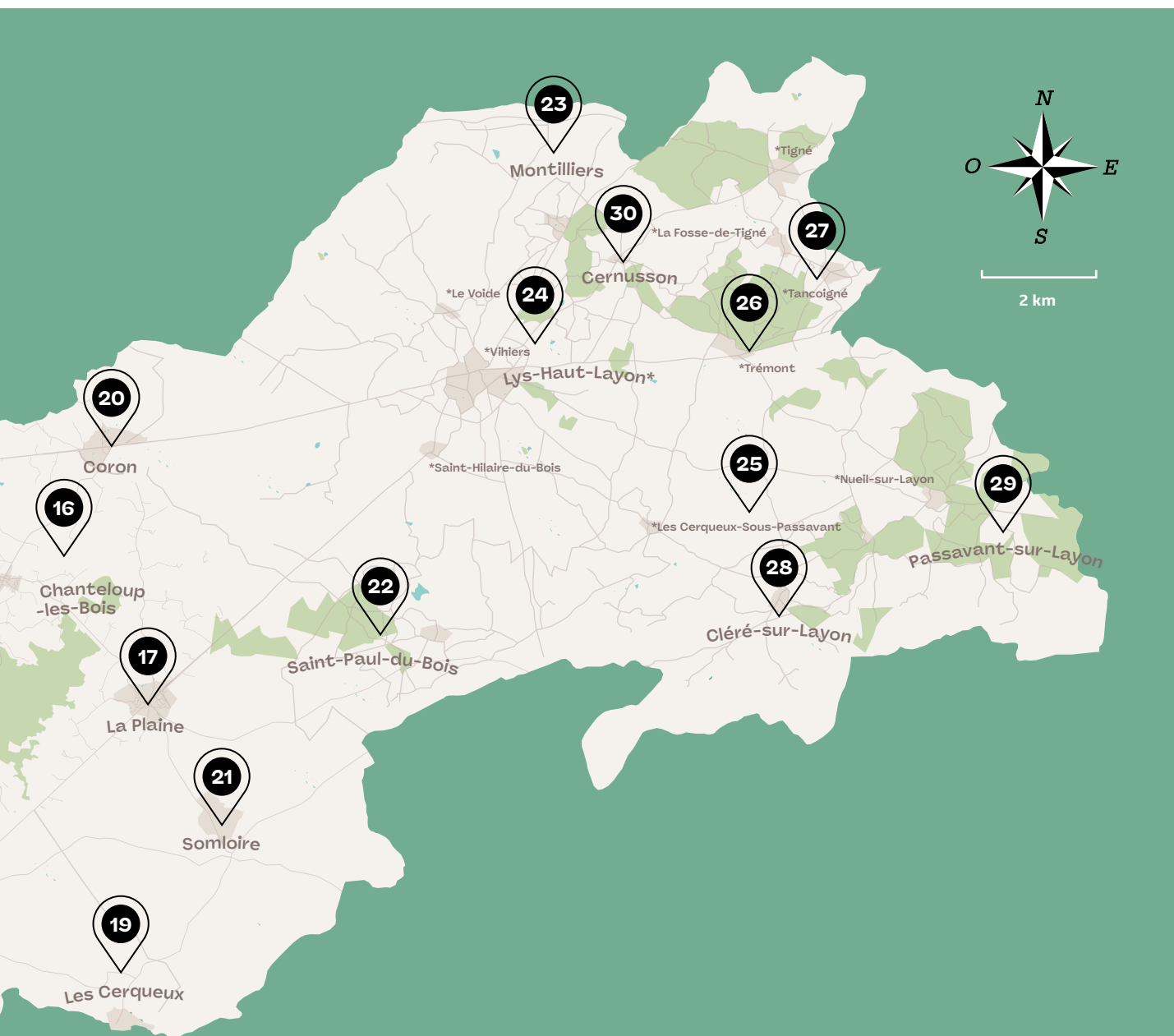
Surprenant
CHOLETAIS



Promenons-nous à...

Le Surprenant Choletais, c'est près de 1 100 km de sentiers de randonnées balisés, un peu partout sur le territoire. On vous propose une sélection de balades ou de randonnées, sur chacune de nos communes. Parfois, sans partir pour une "grosse rando", on aime juste se balader, en famille notamment.

Si vous voyez un ❤️, c'est un coup de cœur du maire de la commune. On leur a demandé de choisir LEUR balade préférée. Les promesses de ces balades: 5 km et/ou 1h30 maximum, des sentiers sécurisés, entretenus et adaptés aux enfants.



- | | |
|--|---|
| 1 Une partie de la Ribou'cle — Cholet ♥ | 16 L'Étang de Péronne — Chanteloup-les-Bois |
| 2 Le Bois de la Cure — Le Puy-Saint-Bonnet ♥ | 17 Parcours poussettes — La Plaine |
| 3 Moulin de la Cour — La Séguinière ♥ | 18 Parcours poussettes — Yzernay |
| 4 Le Traquet — La Romagne | 19 Sentier de la Pierre Levée — Les Cerqueux |
| 5 Sentier du Ruisseau — Saint-Christophe-du-Bois ♥ | 20 Autour de Coron — Coron ♥ |
| 6 Les Coulées Vertes — La Tessoualle ♥ | 21 Parcours poussettes — Somloire ♥ |
| 7 La mare aux Tritons — Bégrolles-en-Mauges ♥ | 22 Sentier de la petite boucle — Saint-Paul-du-Bois |
| 8 Parcours découverte — Saint-Léger-sous-Cholet ♥ | 23 Circuit de la Vallée du Lys — Montilliers |
| 9 Le Géant des Mauges — Le May-sur-Èvre ♥ | 24 À la découverte de Vihiers — Vihiers - Lys-Haut-Layon ♥ |
| 10 Parcours-santé des Hameaux de l'Étang — Trémontines ♥ | 25 Entre bourg et bocage — Les Cerqueux-Sous-Passavant - Lys-Haut-Layon ♥ |
| 11 Chemin du Chêne enragé et rond des dames — Nuillé | 26 2 des 3 Monts — Trémont - Lys-Haut-Layon ♥ |
| 12 La Promenade du Trézon — Toutlemonde ♥ | 27 Balade Tancoignéenne — Tancoigné - Lys-Haut-Layon ♥ |
| 13 Parc Demartial — Mazières-en-Mauges | 28 Balade du Chat Botté entre Anjou et Poitou — Cléré-Sur-Layon |
| 14 Balade sur la voie ferrée — Maulévrier ♥ | 29 Découverte du bourg — Passavant-sur-Layon ♥ |
| 15 Coulée des Douves — Vezeins ♥ | 30 Les Layons de Cernusson — Cernusson |



**AUDITION
CONSEIL**

Pierre LOUP - Sylvie GUERAS - Florent GRASSINEAU
Elodie POUDRAY - Anne-Sophie PASSELANDE
Tom CRETIN-MAITENAZ - Patrice FIEVET

Audioprothésistes Diplômés d'Etat



**VOUS SOUHAITEZ AMÉLIORER
VOTRE AUDITION ?**

Avec l'équipe Audition Conseil, attachée aux valeurs humaines, vous pourrez échanger en confiance ! Nos spécialistes saurons vous conseiller, en toute indépendance, une solution performante.

Bénéficiez d'un bilan audioprothétique **personnalisé et gratuit***, du prêt d'une aide auditive à l'essai pendant un mois**, et aussi d'un suivi et une assistance pour tout type d'aide auditive 6 jours sur 7

Cholet Sud - 4 rue d'Austerlitz - 02 41 64 00 65

Cholet St Pierre - 38 rue du Puits Gourdon - 02 41 58 12 78

Beaupreau - 47 rue St Martin - 02 41 63 35 55



*Bilan non médical **sur prescription médicale

30 ans d'Expérience à vos côtés



Audition Conseil 49-79



auditionconseil-pl.fr



**La signalisation
professionnelle**

425 rue Pierre et Marie Curie
ZA des Couronnières
Liré
49530 ORÉE D'ANJOU

Tél. : 02 40 98 62 75
Courriel : contact@sarl-lsp.fr
Site internet : www.ste-lsp.com

*Votre sécurité
est notre priorité !*



La signalisation horizontale



La signalisation verticale



Les aménagements spécifiques



Agesetvie.com

0 801 07 08 09

Service & appel gratuits

Maisons partagées
pour **8 personnes âgées** avec
auxiliaires de vie 7J/7



Maison partagée
de Vezins
9 Square du Château
49340 VEZINS